

Diplôme :

Mention :

Spécialité :

Année :

GUIDE DES ÉTUDES

- 1 - Description de la formation
- 2 - Calendrier
- 3 - Maquette pédagogique
- 4 - Contenu des enseignements
- 5 - Règlement des études
- 6 - Modalités de contrôle des connaissances
- 7 - Aide à la réussite
- 8 - Équipe pédagogique de la formation
- 9 - Équipe administrative et technique
- 10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études
- 11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)
- 12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)

Département : Sciences et Techniques

GUIDE DES ÉTUDES

1 - Description de la formation

Éléments de contexte de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	SVT classique <ul style="list-style-type: none">- Environnement- Biologie Chimie- SUP : aide à la préparation concours
Liens avec les axes stratégiques définis en matière de recherche	<p><i>Bien que la Licence SVT soit qualifiée de Licence pluridisciplinaire et généraliste, les nombreux travaux pratiques et travaux dirigés sont, pour partie, issues des travaux de recherche réalisés au sein de nos laboratoires. D'ailleurs certains de ces travaux pratiques (en L2 et L3 notamment) ont directement lieu au sein de nos laboratoires directement au contact des étudiants en doctorat, souvent présents pour assurer des séances. Ce lien des étudiants de Licence SVT avec le monde de la recherche leur permet d'avoir une meilleure compréhension, une meilleure approche de la vie en laboratoire voire de susciter l'intérêt pour leur projet professionnel.</i></p> <p><i>Les stages d'initiation à la recherche, réalisés entre la deuxième et la troisième années, permettent aux étudiants de se préparer notamment à leur projet de Master. Ceux-ci sont réalisés au sein du laboratoire du Département Sciences et Technique de l'Université de la Nouvelle-Calédonie sur des travaux de recherche souvent financés par des projets ANR, CNRT-Nickel ou des conventions de recherche. Ces étudiants sont parfois co-encadrés par des étudiants « doctorant » afin de favoriser les échanges entre les étudiants.</i></p> <p><i>Les étudiants ont aussi un contact étroit avec la recherche en réalisant leur stage au sein des laboratoires des organismes de recherche du territoire :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- IRD (dans différentes UMR)- Ifremer- IAC- Institut Pasteur (IPNC)
Objectifs de la formation	<p><i>Cette formation permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à la poursuite d'étude de niveau Master dans les universités tant de France métropolitaine que dans les universités étrangères telles que celles du Pacifique Sud.</i></p> <p><i>En outre, cette formation permet de s'inscrire en Master des métiers de l'enseignement (MEEF), notamment dispensés au sein de l'ESPE de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.</i></p> <p><i>Certaines options « Environnement » sont destinées aux étudiants désirants acquérir des compétences techniques de terrain. Ces options permettent à certains étudiants d'entrer directement dans le marché de l'emploi.</i></p> <p><i>Par le biais de certaines options permettant notamment un soutien supplémentaire en Mathématiques et en Physique, cette Licence SVT va aider des étudiants à se préparer aux concours B de certaines grandes écoles.</i></p>

Organisation de la formation

La Licence SVT est constituée, comme toute Licence, de 3 années et 6 semestres. Chacun de ces semestres fait aux alentours de 260h de présentiel par étudiant. Pour une meilleure approche de l'enseignement, 50 à 60% de ceux-ci sont dispensés sous la forme de TP ou de TD.

Cette Licence n'est pas organisée en parcours mais donne à l'étudiant, par le biais d'options, de créer son propre parcours, notamment avec l'aide d'un professeur référent de son choix. Avec ces options l'étudiant pourra se créer une Licence SVT spécialisée en « Environnement », une Licence SVT spécialisée en « Biologie-Chimie » ou une Licence SVT plus pluridisciplinaire. En plus, certaines options prises dans la Licence PC permettront à certains étudiants d'acquérir les bases nécessaires à la préparation de concours.

Vu qu'il s'agit de la seule formation en Biologie dans le supérieur, la Licence SVT est une formation assez indépendante des autres Licences de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Néanmoins, les Unités d'Enseignement de Chimie sont mutualisées avec celles de la Licence Physique-Chimie (PC). Pour les étudiants qui souhaitent préparer les concours des Grandes Ecoles, certaines UE de Physiques seront mutualisées avec la licence PC.

Sachant que l'usage des Sciences Physique et des Mathématiques, pour les étudiants de Licence SVT, est vu sous son aspect « Outil », l'enseignement de ces matières est adapté et par voie de conséquence, non mutualisé avec les autres licences de l'UNC.

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation

Pour cette formation, chaque semestre est validé par 30 ECTS. La première année est essentiellement constituée d'UE communes (tronc commun). Seule une option pour 2 ECTS est à choisir lors du second semestre. Pour les semestres suivants, 9 à 10 ECTS sont à choisir sous la forme d'options. Le semestre 5 est caractérisé par 18 ECTS optionnels.

GUIDE DES ÉTUDES

2 - Calendrier

Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin							
1	D			1	M		S5-semaine1	5	1	M				1	S			1	L	1er mai		18	1	J			
2	L		1	2	J				2	J				2	D			2	M	Semaine 12			2	V			
3	M			3	V				3	V				3	L			3	M		Vacance S5		3	S			
4	M			4	S				4	S				4	M	Vacances	Vacances	4	J				4	D			
5	J			5	D				5	D				5	M	Enseignants	Enseignants	5	V				5	L		23	
6	V			6	L	Pré rentrée	S5 -semaine2	6	6	L	Semaine 5	S6 -semaine6	10	6	J	étudiants	étudiants	6	S				6	M			
7	S			7	M	Rentrée			7	M				7	V			7	D				7	M	SUSPENSION	SUSPENSION	
8	D			8	M	Semaine 1			8	M				8	S			8	L	8 mai		19	8	J	DES COURS	DES COURS	
9	L		2	9	J				9	J				9	D			9	M	Semaine 13	S6- semaine 1		9	V			
10	M			10	V				10	V				10	L	Semaine 9	S5 -semaine10	15	10	M			10	S			
11	M			11	S				11	S				11	M			11	J				11	D			
12	J			12	D				12	D				12	M			12	V				12	L	Semaine 1	S6 -semaine 5	24
13	V			13	L	Semaine 2	S5 -semaine3	7	13	L	Semaine 6	S5 -semaine7	11	13	J			13	S				13	M			
14	S			14	M				14	M				14	V			14	D				14	M			
15	D			15	M				15	M				15	S			15	L	Semaine 14	S6 -semaine 2	20	15	J			
16	L		3	16	J				16	J				16	D			16	M				16	V			
17	M			17	V				17	V				17	L	Pâques		16	17	M			17	S			
18	M			18	S				18	S				18	M	Semaine 10	S5 -semaine11		18	J			18	D			
19	J			19	D				19	D				19	M				19	V			19	L	Semaine 2	S6 -semaine 6	25
20	V			20	L	Semaine 3	S5 -semaine4	8	20	L	Semaine 7	S5 -semaine8	12	20	J			20	S	Fin S1 S3			20	M			
21	S			21	M				21	M				21	V			21	D				21	M			
22	D			22	M				22	M				22	S			22	L		S6 -semaine 3	21	22	J			
23	L		4	23	J				23	J				23	D			23	M				23	V			
24	M			24	V				24	V				24	L	Semaine 11	S5 -semaine12	17	24	M	Semaine		24	S			
25	M			25	S				25	S				25	M			25	J	de révision			25	D			
26	J			26	D				26	D				26	M			26	V				26	L	Semaine 3	S6 -semaine 7	26
27	V			27	L	Semaine 4	S5 -semaine5	9	27	L	Semaine 8	S5 -semaine9	13	27	J			27	S				27	M			
28	S			28	M				28	M				28	V			28	D				28	M			
29	D			29	M				29	M				29	S	Fin S5			29	L		S6 -semaine 4	22	29	J		
30	L		5	30	J				30	J				30	D			30	M	ET1			30	V			
31	M			31	V				31	V				31	M			31	M	S1/S3							

Juillet				Aout				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre						
1	S			1	M			1	V			1	D			1	M	Férieré			1	V				
2	D			2	M			2	S			2	L			2	J				2	S				
3	L	Semaine 4	S6 -semaine 8	27	3	J		3	D			3	M			3	V				3	D				
4	M			4	V			4	L	Semaine 11		36	4	M	semaine		4	S			4	L			49	
5	M			5	S		Fin cours S6	5	M			5	J	de révision		5	D				5	M				
6	J			6	D			6	M			6	V			6	L				45	6	M			
7	V			7	L			7	J			32	7	J			7	M				7	J			
8	S			8	M	Vacances	Vacances	8	V				8	D			8	M				8	V			
9	D			9	M	Enseignants	Enseignants	9	S				9	L			9	J			41	9	J			
10	L	Semaine 5	S6 -semaine 9	28	10	J	étudiants	étudiants	10	D			10	M			10	V				10	D			
11	M			11	V			11	L	Semaine 12		37	11	M	ET 1		11	S	Férieré			11	L		50	
12	M			12	S			12	M				12	J	S2/S4		12	D				12	M			
13	J			13	D			13	M				13	V			13	L				46	13	M		
14	V	Fête nationale		14	L			33	14	J			14	S			14	M				14	J			
15	S			15	M	Assomption			15	V			15	D			15	M				15	V			
16	D			16	M				16	L			16	L			16	J			42	16	S			
17	L	Semaine 6	S6 -semaine 10	29	17	J	ET 2	ET 2	17	D			17	M			17	V				17	D			
18	M			18	V	S1/S3	Sem 5	18	L	Semaine 13		38	18	M			18	S				18	L		51	
19	M			19	S				19	M			19	J			19	D				19	M			
20	J			20	D				20	M			20	V			20	L				47	20	M		
21	V			21	L	Semaine 9		34	21	J			21	S			21	M				21	J			
22	S			22	M				22	V			22	D			22	M				22	V			
23	D			23	M				23	M			23	L			23	J	ET 2	S2/S4	43	23	J			
24	L	Semaine 7	S6 -semaine 11	30	24	J			24	D			24	M			24	V				24	D			
25	M			25	V			25	L	Semaine 14		39	25	M			25	S				25	L		52	
26	M			26	S				26	M			26	J			26	D				26	M			
27	J			27	D				27	M			27	V			27	L				48	27	M		
28	V			28	L	Semaine 10		35	28	J		ET2	28	S	S6		28	M				28	J			
29	S			29	M				29	V			29	D			29	M				29	V			
30	D			30	M				30	S	Fin cours S2 S4		30	L			30	J			44	30	J			
31	L	Semaine 8	S6 -semaine 12	31	31	J			31	M			31	M			31	M					31	D		

GUIDE DES ÉTUDES

3 - Maquette pédagogique

semestre 1							
	Tronc Commun			ECTS	CM	TD	TP
SVTS1-UE01	UE 1.1	11_0302	Anglais 1	2	0	20	0
SVTS1-UE02	UE 1.2	28_0075	Physique 1	2	6	14	0
SVTS1-UE03	UE 1.3	31_0047	Chimie Générale	3	18	16	0
SVTS1-UE04	UE 1.4	31_0048	Thermochimie	2	10	10	0
SVTS1-UE05	UE 1.5	64_0019	Biochimie 1	5	12	28	0
SVTS1-UE06	UE 1.6	65_0027	Biologie Cellulaire 1	5	24	16	0
SVTS1-UE07	UE 1.7	71_0123	Méthodologie + Recherches documentaires	1	2	4	0
	Parcours Classique			ECTS	CM	TD	TP
SVTS1-UE08A	UE 1.8A	26_0062	Probabilités et Statistiques	4	10	20	0
SVTS1-UE09A	UE 1.9A	35_0084	Géologie Générale 1	5	22	20	0
SVTS1-UE10A	UE 1.10A	72_0002	Evolution des Idées en Biologie	1	10	0	0
	Parcours prépa SUP			ECTS	CM	TD	TP
SVTS1-UE0B8	UE 1.8B	26_0063	Probabilités et Statistiques	5	10	30	0
SVTS1-UE09B	UE 1.9B	26_0064	Mathématiques appliquées 1	5	18	22	0

semestre 2							
	Tronc Commun			ECTS	CM	TD	TP
SVTS2-UE01	UE 1.1	28_0076	Physique 2	2	6	14	0
SVTS2-UE02	UE 1.2	31_0049	Réaction en solution et Cinétique chimique	3	18	16	0
SVTS2-UE03	UE 1.3	64_0013	Biochimie 2	3	10	10	0
SVTS2-UE04	UE 1.4	65_0028	Génétique	4	12	14	4
SVTS2-UE05	UE 1.5	68_0016	Cytologie - Histologie	3	0	0	30
	Parcours Classique			ECTS	CM	TD	TP
SVTS2-UE06A	UE 1.6A	36_0032	Géologie Générale 2	5	24	14	12
SVTS2-UE07A	UE 1.7A	68_0017	Biologie végétale 1	4	26	0	4
SVTS2-UE08A	UE 1.8A	68_0018	Biologie animale 1	4	16	0	14
SVTS2-UE09A	UE 1.9A-Option (2 ECTS)	36_0033	Géodynamique externe	2	14	8	0
	OU	68_0019	Biologie de la reproduction	2	10	10	0
	Parcours prépa SUP			ECTS	CM	TD	TP
SVTS2-UE06B	UE 1.6B	26_0065	Mathématiques appliquées 2	5	18	22	0
SVTS2-UE07B	UE 1.7B	68_0019	Biologie de la reproduction	2	10	10	0
SVTS2-UE08B	UE 1.8B	68_0017	Biologie végétale 1	4	26	0	4
		68_0018	Biologie animale 1	4	16	0	14

semestre 3							
	Tronc Commun			ECTS	CM	TD	TP
SVTS3-UE01	UE1.1	64_0020	Biologie Moléculaire	4	14	16	0
SVTS3-UE02	UE1.2	64_0021	Pratique en laboratoire	4	0	0	30
SVTS3-UE03A	UE1.3A	11_0303	Anglais 2	2	0	20	0
SVTS3-UE04A	UE1.4A	31_0050	Chimie analytique 1	4	16	14	0
SVTS3-UE05A	UE1.5A	67_0009	Ecologie 1	4	18	12	0
SVTS3-UE06A	UE1.6A	71_0124	Outils 1	2	0	10	0
	Options - Parcours Classique			ECTS	CM	TD	TP
SVTS3-UE07A	UE1.7A - Option (10 ECTS)	35_0085	Hydrogéologie	4	20	20	0
		35_0086	Gestion et Protection des versants et du domaine côtier	3	10	6	9
		36_0034	Pétrologie	3	0	12	18
		36_0035	Sédimentologie	3	16	6	18
		32_0053	Chimie Organique 1	4	14	12	16
		32_0063	Chimie Organique 2	3	12	12	0
		64_0022	Biochimie 3	3	12	14	4
		66_0010	Physiologie Animale 1	3	14	16	0

semestre 4							
	Tronc Commun			ECTS	CM	TD	TP
SVTS4-UE01	UE 1.1	66_0006	Physiologie Végétale 1	4	16	5	9
SVTS4-UE02	UE 1.2	67_0012	Microbiologie 1	4	16	0	14
SVTS4-UE03	UE 1.3	67_0034	Biostatistiques	3	10	20	0
SVTS4-UE04	UE 1.4	68_0020	Biologie Animale 2	4	14	0	16
SVTS4-UE05	UE 1.5	68_0021	Biologie Végétale 2	4	14	0	16
SVTS4-UE06	UE 1.6	71_0125	Outils 2	2	0	10	0
	Options - Parcours Classique			ECTS	CM	TD	TP
SVTS4-UE07A	UE 1.7A option (9 ECTS)	35_0051	Applications des géosciences	3	18	8	9
		35_0087	Chronologie des Géosciences	3	18	10	12
		35_0088	Cartographie numérique SIG	3	6	0	24
		67_0035	Qualité et traitement des Eaux	3	12	6	12
		32_0064	Chimie analytique 2	3	20	16	0
		65_0029	Génie Génétique	3	16	5	9
		66_0011	Physiologie Animale 2	3	14	16	0
		68_0022	Biologie du développement animal	3	14	10	6

semestre 5							
	Tronc commun	(13 ECTS)		ECTS	CM	TD	TP
SVT5TC-UE1	UE 5.1	11_0011	Anglais scientifique 3	2	0	20	0
SVT5TC-UE2	UE 5.2	67_0014	Invasions biologiques	4	18	10	8
SVT5TC-UE3	UE 5.3	67_0013	Ecologie 2 : Ecologie des populations	3	14	16	0
SVT5TC-UE4	UE 5.4	66_0009	Physiologie végétale 3	3	14	4	9
SVT5TC-UE5	UE 5.5	72_0002	Evolution des idées en biologie	1	10	0	0
	Parcours SVT	(17 ECTS)		ECTS	CM	TD	TP
SVTSE5-UE1	SVTSE 5.1	35_0013	Introduction à la pédologie	3	12	10	0
SVTSVC5-UE1	SVTSVC 5.1	66_0005	Physiologie animale 3	5	22	24	0
SVT5-UE3	SVT 5.3	35_0064	Terre interne et géodynamisme	6	22	24	9
SVT5-UE4	SVT 5.4	70_0020	Stage pré-pro enseignement 1er degré	3	6	0	24
	Parcours SE	(17 ECTS)		ECTS	CM	TD	TP
SVTSE5-UE1	SVTSE 5.1	35_0013	Introduction à la pédologie	3	12	10	0
SE5-UE1	SE 5.1	02_0043	Réglementation environnementale	2	16	10	0
SESVC5-UE1	SESVC 5.1	67_0023	Sources de pollution, toxicités	3	14	4	12
SE5-UE3	SE 5.3	67_0039	Gestion des déchets	3	12	6	12
SE5-UE4	SE 5.4	99stag_0095	stage en labo ou entreprise	6	0	0	0
	Parcours SVC	(17 ECTS)		ECTS	CM	TD	TP
SVC5-UE0	SVC 5.0 (transitoire)	32_0059	Chimie des substances naturelles EC dispensé et évalué en semestre 5 (car commun PC) mais comptabilisé en semestre 6	3	16	8	8
SESVC5-UE1	SESVC 5.1	67_0023	Sources de pollution, toxicités	3	14	4	12
SVTSVC5-UE1	SVTSVC 5.1	66_0005	Physiologie animale 3	5	22	24	0
SVC5-UE3	SVC 5.3	64_0014	Biochimie 4 = métabolisme	3	12	12	0
SVC5-UE4	SVC 5.4 - Option (6 ECTS)	99stag_0095	stage en labo ou entreprise (option)	6	0	0	0
		OU 32_0029	Chimie organique 3 (option)	6	22	24	12

semestre 6							
	Tronc commun	(15 ECTS)		ECTS	CM	TD	TP
SVT6TC-UE1	UE 6.1	68_0009	Evolution adaptations	3	14	4	9
SVT6TC-UE2	UE 6.2	67_0020	Grands écosystèmes	6	22	12	18
SVT6TC-UE3	UE 6.3	67_0016	Parasitisme	3	16	0	16
SVT6TC-UE4	UE 6.4	67_0024	Traitements de données multivariées et bioinformatique	3	10	18	6
	Parcours SVT	(15 ECTS)		ECTS	CM	TD	TP
SVTSVC6-UE1	SVTSVC 6.1	65_0022	Biologie cellulaire 2	3	14	10	0
SVT6-UE2	SVT 6.2	35_0015	Géologie de la France dans son cadre Européen et Atlantique	6	22	15	15
SVT6-UE3	SVT 6.3	36_0011	Géologie de la NC et du Pacifique SW	3	8	0	30
SVT6-UE4	SVT 6.4	70_0021	Stage pré-pro enseignement 2nd degré	3	4	16	20
	Parcours SE	(15 ECTS)		ECTS	CM	TD	TP
SE6-UE1	SE 6.1	67_0035	Qualité et traitement des eaux	3	12	6	12
SE6-UE2	SE 6.2	67_0018	Conservation, réhabilitation, revégétalisation	3	18	0	8
SESVC6-UE3	SESVC 6.3	67_0017	Fluctuations naturelles et anthropiques des écosystèmes	5	26	16	0
SE6-UE4	SE 6.4	85_0029	Projet tutoré	4	2	0	0
	Parcours SVC	(15 ECTS)		ECTS	CM	TD	TP
SVTSVC6-UE1	SVTSVC 6.1	65_0022	Biologie cellulaire 2	3	14	10	0
SVC6-UE2	SVC 6.2	32_0030	Chimie des substances naturelles Comptabilisé en semestre 6 mais EC dispensé et évalué en semestre 5 avec PC	3	16	8	8
SESVC6-UE3	SESVC 6.3	67_0017	Fluctuations naturelles et anthropiques des écosystèmes	5	26	16	0
SVC6-U4	SVC 6.4	85_0029	Projet tutoré	4	2	0	0

GUIDE DES ÉTUDES

4 - Contenu des enseignements

UE :	SVTS1-UE08A
EC :	Probabilités et Statistiques (SVT Classique)
Objectifs :	Acquérir les bases de l'outil statistique pour l'analyse de données.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques descriptives - Introduction aux espaces probabilisés - Probabilités conditionnelles - Lois de probabilités (binomiale, Poisson et Normale)

UE :	SVTS1-UE08B
EC :	Probabilités et Statistiques (Prépa SUP)
Objectifs :	Acquérir les bases de l'outil statistique pour l'analyse de données.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	5
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques descriptives - Introduction aux espaces probabilisés - Probabilités conditionnelles - Lois de probabilités (binomiale, Poisson et Normale) - introductions aux statistiques inférentielles

UE :	SVTS1-UE06
EC :	Biologie Cellulaire 1
Objectifs :	Acquérir les connaissances de base de l'organisation cellulaire : dimension, structuration, fonction.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	5
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - La cellule : généralités et organisation chez les eucaryotes et les Procaryotes - Les membranes : structure et rôle dans les échanges cellule/cellule et cellule/milieu extérieur - Le cytosquelette : une structure dynamique - Le noyau interphasique - Ultrastructure cellulaire et fonctionnement général des organites - Évolution moléculaire et cellulaire : apparition des molécules organiques dans la biosphère, de la cellule procaryote à la cellule eucaryote.
	TD Initiation aux techniques et méthodes d'étude de la biologie cellulaire.

UE :	SVTS1-UE05
EC :	Biochimie 1
Objectifs :	Connaitre la structure des métabolites primaires
Prérequis :	Aucun
ECTS :	5
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Introduction : Les principaux atomes du monde vivant ; les principaux types de liaisons ; La molécule d'eau – Oses et osides : Structure (nomenclature, formules linéaires et cycliques), Propriétés physiques et chimiques, Méthodes de dosages Détermination de structures – Acides gras et lipides : Structure (nomenclature et formules développées), Propriétés physiques et chimiques, Identification de la structure d'un lipide. Méthodes de dosage : indices de saponification, d'ester, d'iode et d'acide, analyse d'un mélange d'acides gras, analyse d'un acide gras et son triglycéride. – Acides aminés, Peptides et Protéines. De l'acide aminé à la structure tridimensionnelle des protéines. Méthodes de dosage et détermination d'une séquence peptidique primaire – Nucléotides et acides nucléiques : Structure primaire, ARN, ADN ; Structure de la chromatine et structure d'un gène.

UE :	SVTS1-UE03
EC :	Chimie Générale
Objectifs :	Savoir comment est organisée la matière et maîtriser à partir de sa structure certaines propriétés physico-chimiques. Etre capable de décrire les interactions moléculaires dans les systèmes chimiques.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Structure de l'atome – Modèle de Bohr (atome d'hydrogène et ions hydrogénoïdes) – Description des orbitales atomiques (notion de probabilité de présence, nombres quantiques, représentation des orbitales) – Structure électronique (Principe d'exclusion de Pauli, règle de Hund, règle de Klechkovski, approximation selon Slater) – Classification périodique et propriétés (Description du tableau périodique de Mendelieff, périodicité des propriétés : rayon atomique et ionique, énergie d'ionisation, affinité électronique, électronégativité) – Notions de liaisons chimiques et conséquences sur la réactivité – Energie, longueur et polarisation des liaisons, moment dipolaire – La liaison ionique. – La liaison métallique – Géométrie des molécules : représentation de Lewis, théorie de l'hybridation, prévision de la géométrie par la théorie VSEPR – Interactions de Van der Waals, liaisons intermoléculaires et cohésion des états de la matière. – Diagramme d'orbitales moléculaires, méthode CLOA (molécules diatomiques homo et hétéronucléaires), molécules polyatomiques

UE :	SVTS1-UE04
EC :	Thermochimie
Objectifs :	Introduire les bases de la thermodynamique chimique. Appliquer les deux premiers principes de la thermodynamique aux réactions chimiques.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Structure macroscopique de la matière : quantité de matière, stoechiométrie, description des états gazeux, liquide et solide, gaz parfaits et gaz réels, loi des gaz parfaits, loi de Dalton, pression de vapeur des liquides, lois de Raoult – Diagramme d'état du corps pur – Introduction à la thermodynamique chimique : système et milieu extérieur, variables d'état, avancement de réaction, fonctions d'état, travail, chaleur, états d'équilibre, transformations réversibles et irréversibles – Premier principe : fonctions énergie interne et enthalpie – Deuxième principe : fonction entropie – Evolution des systèmes chimiques : fonction enthalpie libre, prévision des réactions, critère de spontanéité – Equilibres chimiques : loi d'action de masse, loi du déplacement des équilibres.

UE :	SVTS1-UE09A
EC :	Géologie Générale 1
Objectifs :	Modalités de l'évolution de la matière dans l'univers, origine du système solaire et originalité de la planète Terre au sein de ce dernier
Prérequis :	Aucun
ECTS :	5
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Naissance et évolution de l'Univers, nucléosynthèse primordiale et stellaire. Système solaire, structure et formation. – Système solaire, structure et formation – Terre, structure, dynamique et évolution – Origine, structure, dynamique et couplage des enveloppes terrestres externes (atmosphère et hydrosphère), liaison avec l'évolution de la biosphère – Origine, composition et dynamique des enveloppes internes (croûtes, lithosphères, asthénosphère, noyau) – Approches géophysiques (sismologique, gravimétrique, thermique), géodynamique, chimique et minéralogique.

UE :	SVTS1-UE02
EC :	Physique 1
Objectifs :	Acquérir les bases des phénomènes courants des systèmes vivants et des principaux processus géologiques
Prérequis :	Aucun
ECTS :	2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Eléments d'optique géométrique. – Rayonnement, radioactivité, transmission – Magnétisme et Electromagnétisme.

UE :	SVTS1-UE01
EC :	Anglais 1
Objectifs :	Sensibilisation à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique
Prérequis :	Aucun
ECTS :	2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcement des acquis – Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise

UE :	SVTS1-UE10A
EC :	Evolution des idées en Biologie
Objectifs :	Situer les sciences, notamment bio dans une perspective historique permettant d'en avoir une vision critique, non figée et souple.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	1
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – naissance de la science et définition de l'esprit scientifique – origine des sciences biologiques – progression des théories et des paradigmes en biologie – développement de l'éthique en sciences de la vie

UE :	SVTS1-UE07
EC :	Méthodologie et Recherches Documentaires
Objectifs :	Maîtriser les outils de la recherche documentaire.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	1
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Utilisation de la bibliothèque – Recherche documentaire – Comment travailler sur documents ? – Comment classer l'information

UE :	SVTS1-UE09B
EC :	Mathématiques appliquées 1
Objectifs :	Revoir les notions de lycée d'algèbre, d'analyse et de géométrie.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	5
	<ul style="list-style-type: none"> – Fonctions numériques de la variable réelle : Continuité, dérivé, fonction logarithme népérien, exponentielle, puissances, trigonométriques et arctangente, intégrales définies, méthodes d'intégration par partie et changement de variable – Suites : suites arithmétiques, géométriques, convergence d'une suite – Nombres complexes : forme exponentielle, résolution d'équation du second ordre à coefficients complexes – Equations différentielles linéaire du premie ordre : méthode de variation de la constante – Matrices : opérations, rang, déterminant, inverse (dimension 2 ou 3), application à la résolution de systèmes

UE :	SVTS2-UE05
EC :	Cytologie - Histologie
Objectifs :	Utilisation des outils d'observation et analyses d'image en microscopie électronique
Prérequis :	Biologie Cellulaire 1
ECTS :	2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de photographies prises au microscope électronique, étude de lames minces. - observation des tissus animaux (foie, intestin, montage de lame) et végétaux

UE :	SVTS2-UE08A
EC :	Biologie Animale 1
Objectifs :	Comprendre l'organisation et la classification animale. Caractéristiques des grands groupes d'invertébrés
Prérequis :	Aucun
ECTS :	4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Généralités : Rappels sur les origines de la vie, classification linnéenne et phylogénétique, théories de l'évolution - Systématique et caractéristiques générales des grands groupes d'invertébrés : Les eucaryotes unicellulaires (caractères généraux, classification), les métazoaires basaux (spongiaires, cnidaires), Les métazoaires bilatériens protostomiens (annélides, mollusques, plathelminthes, arthropodes), les métazoaires bilatériens deutérostomiens (échinodermes, hémicordés).

UE :	SVTS2-UE07A
EC :	Biologie Végétale 1
Objectifs :	Comprendre l'organisation et la classification végétale
Prérequis :	Aucun
ECTS :	5
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation, biologie et reproduction des principaux groupes végétaux dans une perspective évolutive - Des cyanobactéries aux angiospermes - Cycles biologiques

UE :	SVTS2-UE04
EC :	Génétique
Objectifs :	Acquérir les bases de la transmission des caractères héréditaires et les premières notions de génétique des populations.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Introduction à la génétique : définitions, chromosomes, lois de Mendel – Transmission des caractères héréditaires : monohybridisme, hérédité liée au sexe, dihybridisme, pedigree. – Recombinaison et cartographie génétique : Liaison et indépendance génétique, crossing-over, cartographie génétique, interférence. – Eléments de génétique quantitative : caractères quantitatifs, caractère polygénique, interaction, héritabilité. – Eléments de génétique des populations : régimes de reproduction, pressions évolutives, polymorphisme génétique.

UE :	SVTS2-UE06A
EC :	Géologie Générale 2
Objectifs :	Décrire les méthodes et outils d'investigation du monde minéral, le fonctionnement des systèmes géologiques essentiels
Prérequis :	Aucun
ECTS :	5
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Minéraux et roches, éléments de tectonique – Principes de minéralogie – Les principaux ensembles pétrologiques : caractéristiques pétrographiques et mode de formation – Roches magmatiques : fusion partielle, cristallisation fractionnée, séries de Bowen et classification – Plutonisme et volcanisme – Roches sédimentaires : sources des sédiments (érosion, altération, influence climatique – diagramme de Pedro), transport et sédimentation (diagrammes de Goldschmidt, Hjulstrom...). – Roches métamorphiques (para et orthoderivees), paramètres physiques (geotherme), éléments de pétrologie expérimentale, associations minéralogiques et notions de facies métamorphiques. – Eléments de tectonique ; plis et fractures, structures planes et linéaires des roches métamorphiques.

UE :	SVTS2-UE03
EC :	Biochimie 2 : relation structure-fonction
Objectifs :	Acquérir une solide connaissance du repliement et de la structure des protéines et des relations structure-activités
Prérequis :	Biochimie 1
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Structures primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires des protéines : définition et modes de détermination (RMN ; cristallographie des RX) – Les relations structures-fonctions seront traitées à travers plusieurs exemples : <ul style="list-style-type: none"> • transport de l’oxygène ; Myoglobine et Hémoglobine • reconnaissance d’un antigène : les Immunoglobulines G • fonction motrice : actine, myosine et contraction musculaire • protéine membranaire <p>TP Détermination de la structure d’un lipide inconnu Titration acido-basique d’un acide aminé Méthodes de titration des acides nucléiques (ADN et ARN) Dosages chimiques et enzymatiques de sucres</p>

UE :	SVTS2-UE01
EC :	Physique 2
Objectifs :	Acquerir les bases qui permettent de décrire les mouvements d'un fluide
Prérequis :	Physique 1
ECTS :	2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Introduction à la mécanique des fluides. – introduction à la rhéologie

UE :	SVTS2-UE02
EC :	Réaction en solution et Cinétique chimique
Objectifs :	<p>Savoir écrire et traiter un équilibre acide-base, un équilibre d'oxydo-réduction, un équilibre de solubilité, un équilibre de complexation.</p> <p>Mettre en pratique les notions théoriques acquises. Se familiariser avec le matériel chimique de précision nécessaire aux dosages</p> <p>Définir et intégrer une loi de vitesse de réaction, étudier l'influence des paramètres de la réaction. Décrire des mécanismes réactionnels.</p>
Prérequis :	Aucun
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction à l'étude des solutions aqueuses - Equilibres acido-basiques : notions d'acides et de bases, bref rappel historique (Arrhénius, Bronsted, Lewis), échelle d'acidité et constante d'acidité, définition et calcul du pH de solutions aqueuses d'acides, de bases et de sels, courbes de neutralisation - Equilibres d'oxydo-réduction : définitions, degré d'oxydation, couple redox, électrodes, potentiel d'électrode, équation de Nernst, pile, oxydo-réduction et acidité - Equilibres de dissolution : produit de solubilité et solubilité, facteurs influençant la précipitation - Equilibres de complexation : constante de dissociation d'un complexe - Vitesse et ordre des réactions, énergie d'activation, théorie des collisions et du complexe activé, étude des mécanismes réactionnels. - Activation des réactions chimiques : activation thermique et photochimique. - Catalyse homogène, catalyse enzymatique. - Mécanismes réactionnels : réactions élémentaires, réactions en chaîne, réactions complexes.

UE :	SVTS2-UE09A
EC :	Géodynamique externe
Objectifs :	Décrire le fonctionnement et les interactions des enveloppes fluides de la Terre entre elles et avec la lithosphère, comprendre les problèmes environnementaux liés au changement climatique
Prérequis :	Aucun
ECTS :	2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Enveloppes fluides de la Terre, structure, composition. Bilan radiatif, circulations. - Cycles de l'eau et du carbone. - Paramètres du climat. - Outils de la climatologie et de la paléoclimatologie, variabilité climatique passée et actuelle. - Enjeux environnementaux. - Interactions eau-roche, hydrolyse minérale, formation des sols et des sédiments.

UE :	SVTS2-UE07B et SVTS2-UE09A(option)
EC :	Biologie de la Reproduction
Objectifs :	Comprendre les mécanismes de la reproduction dans le monde animal
Prérequis :	Aucun
ECTS :	2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – La reproduction asexuée – Gamétogenèse et Vitellogenèse – fécondation

UE :	SVTS2-UE06B
EC :	Mathématiques appliquées 2
Objectifs :	Poursuivre l'étude des fonctions numériques de la variable réelle, étudier les séries et étudier l'algèbre linéaire.
Prérequis :	Mathématiques appliquées 1
ECTS :	5
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Fonctions numériques de la variable réelle : développements limités, intégrales généralisées pour des fonctions positives – Séries : Convergence, séries géométriques, séries positives – Algèbre linéaire : Espaces vectoriels, sous espaces vectoriels, combinaison linéaire, familles libres, génératrices, bases, applications linéaires, image, noyau, rang, matrice d'une application linéaire, Valeurs propres, vecteurs propres, sous espaces propres, diagonalisation de matrices carrées d'ordre 2 ou 3

UE :	SVTS3-UE01
EC :	Biologie Moléculaire
Objectifs :	Permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances de base (la structure du génome, sa transmission, son expression). dans un domaine en pleine en évolution et découvrir comment ces connaissances ont permis une évolution considérable de la biologie (clonage, thérapie génique...).
Prérequis :	Biochimie 1, Biologie Cellulaire 1
ECTS :	4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Division cellulaire - Bases biochimiques de l'hérédité, structure des nucléosides et des nucléotides, structure primaire, secondaire et tertiaire des acides nucléiques, structure du génome. - Réplication, lésions et réparation du DNA - Expression des gènes : Transcription. Traduction - Notion de génie génétique : outils, méthodes, quelques applications

UE :	SVTS3-UE02
EC :	Pratique en laboratoire
Objectifs :	Acquerir une méthodologie et les règles de sécurité pour le travail en laboratoire
Prérequis :	Réactions en solution, Biochimie 2
ECTS :	4
Programme :	Travaux pratiques de Chimie et de Biochimie pHmétrie, conductimétrie, cinétiques chimiques, réaction acide/bases...

UE :	SVTS3-UE04A
EC :	chimie analytique 1
Objectifs :	Connaitre différentes techniques de traitement des échantillons et les techniques séparatives d'analyse
Prérequis :	Aucun
ECTS :	4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement des échantillons : distillation, recristallisation, extraction liquide-liquide, extraction gazeuse, extraction en phase solide extraction par solvant a l'état supercritique, minéralisation de l'échantillon - Généralités sur les techniques séparatives. Principe général de séparation. - Différentes techniques chromatographiques : chromatographie sur colonne, sur couche mince, chromatographie en phase gazeuse, HPLC, chromatographie ionique. - Electrophorèse

UE :	SVTS3-UE06A
EC :	Outils 1
Objectifs :	Acquerir les techniques de base pour le travail de la donnée
Prérequis :	Aucun
ECTS :	2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des données - utilisation de l'outil base de données et tableur - utilisation des fonctions statistiques - travail personnel sur support numérique

UE :	SVTS3-UE03A
EC :	Anglais 2
Objectifs :	Sensibilisation à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique
Prérequis :	Aucun
ECTS :	2
Programme :	Étude et traduction d'articles scientifiques en anglais traitant de problèmes pertinents en science, écriture d'un résumé en anglais. Le travail se fait en collaboration avec les enseignants de chimie et physique

UE :	SVTS3-UE05A
EC :	Ecologie 1 : Ecologie fondamentale
Objectifs :	Comprendre la structure et le fonctionnement de la biosphère
Prérequis :	Aucun
ECTS :	4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction : définitions, l'écologie scientifique. - Facteurs physico-chimiques organisateurs (température, eau, lumière, nature des sols, etc...) - Écologie des populations : natalité, mortalité, survie, âge, modèles (simples) de croissance des populations - Écologie des écosystèmes : espèces et fonctions, réseaux trophiques, grands cycles biogéochimiques, structure verticale et horizontale, les écosystèmes dans le temps

UE :	SVTS3-UE07A
EC :	Pétrologie
Objectifs :	Acquérir des bases en minéralogie
Prérequis :	Geologie Générale 1
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Minéralogie et cristallographie - Notions de cristallographie et de cristallographie, classification structurale des silicates, minéraux non silicatés. - Pétrologie magmatique et métamorphique - Méthodes de classification

UE :	SVTS3-UE07A
EC :	Sédimentologie
Objectifs :	Etablir la relation sédiment-environnement, préparer a l'approche stratigraphique et paleogeodynamique.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	3
Programme :	Interactions eau-roche et origine des sédiments, éléments de classification génétique des roches sédimentaires, dynamique et environnements sédimentaires, éléments de paléogéographie. Diagenèse minérale et organique.

UE :	SVTS3-UE07A
EC :	Hydrogéologie
Objectifs :	Donner les outils de base de l'évaluation et de la protection des ressources en eau
Prérequis :	Aucun
ECTS :	4
Programme :	Le cycle de l'eau notions d'hydrodynamique souterraine : loi de Darcy et corollaires caractéristiques des nappes aquifères; recherche et exploitation des nappes aquifères essais hydrogéologiques, forages et puits pollution; qualité des eaux souterraines

UE :	SVTS3-UE07A
EC :	Gestion et Protection des versants et du domaine cotier
Objectifs :	Mécanismes générateurs et modalités des flux sédimentaires sur le transect « bassin versant - domaine littoral ». Comprendre les principes fondamentaux de la dynamique sédimentaire littorale. Description des ouvrages de prévention et protection.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	3
Programme :	Forçages naturels et anthropiques de l'évolution géomorphologique des versants. Eléments de métrologie des flux sédimentaires solides et liquides dans les bassins versants. Les ouvrages de gestion de l'eau et les techniques de stabilisation des sols dans les bassins versants. Les paramètres majeurs de la dynamique sédimentaire littorale. Méthodes d'études spécifiques. Principes directeurs de l'aménagement littoral. Les ouvrages de génie civil côtier.

UE :	SVTS3-UE07A
EC :	Physiologie Animale 1 : Neurophysiologie
Objectifs :	Présenter les bases de la communication intercellulaire en neurosciences.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	3
Programme :	<p>Organisation anatomique et fonctionnelle du système nerveux</p> <p>Structure et physiologie du neurone : potentiel membranaire, transmission de l'information entre neurones (synapses électriques, chimiques), neurotransmetteurs. Maladies neurodégénératives</p>

UE :	SVTS3-UE07A
EC :	Chimie Organique 1
Objectifs :	Introduire les principaux facteurs régissant la réactivité et les différentes façons d'établir un mécanisme réactionnel
Prérequis :	Aucun
ECTS :	4
Programme :	<p>Nomenclature des molécules organiques. Liaisons dans les composés organiques (hybridation des orbitales)- Stéréochimie conformationnelle et configurationnelle : isométrie géométrique, optique, configurations absolues des carbones asymétriques, chiralité, configurations D et L, diastéréoisométrie, représentations de Cram, de Newman et de Fischer.</p> <p>Effets électroniques : effets inductifs et mésomères, formules limites, stabilité des carbocations, tautomérie, influence sur l'acidité.</p> <p>Introduction aux mécanismes réactionnels en chimie organique, les intermédiaires réactionnels, notion d'électrophile et de nucléophile</p> <p>Réactions d'addition ionique électrophile et additions radicalaires, réactions de substitution et d'élimination (E1, E2, SN1 et SN2).</p>

UE :	SVTS3-UE0
EC :	Chimie Organique 2
Objectifs :	Introduction à la chimie organique fonctionnelle et transformationnelle. Etude de la réactivité des principales fonctions en chimie organique.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	3
Programme :	Alcanes, alcènes, alcynes, dérivés halogénés, dérivés organométalliques, alcools, dérivés carbonylés, acides carboxyliques et dérivés.

UE :	SVTS3-UE0
EC :	Biochimie 3 : Enzymologie et régulation expression des gènes
Objectifs :	Connaître les bases de l'enzymologie générale et appréhender le rôle incontournable des enzymes dans le monde vivant.
Prérequis :	Biochimie 1, Biochimie 2
ECTS :	3
Programme :	<ol style="list-style-type: none"> 1 La structure des enzymes : notion de site actif, de groupements fonctionnels et mécanismes réactionnels 2 Notions de Specificité 3 Classification des enzymes 4 Bases de cinétique chimique. Notion d'ordre de réaction (0 et 1) 5 Cinétique des réactions enzymatiques à l'substrat. Détermination de la vitesse de réaction, notion de vitesse initiale; équation réactionnelle de Michaelis-Menten : représentations graphiques (Michaelis et Menten ; Lineweaver et Burk...), détermination de K_M , V_M et k_{cat} ; influence de la température et du pH. Notion d'inhibitions simples réversibles (Competitive, Non Competitive, Incompetitive). 6 Les enzymes allostériques 7 Régulation de l'expression des gènes : <ul style="list-style-type: none"> - Chez les procaryotes : opéron lactose - Chez les eucaryotes

UE :	SVTS4-UE04
EC :	Biologie Animale 2
Objectifs :	L'organisation et la classification des grands groupes de vertébrés
Prérequis :	Biologie Animale 1
ECTS :	4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – les métazoaires bilatériens deutérostomiens (échinodermes, hémicordés). – Systématique et éléments d'anatomie comparée des chordés : Généralités – Place des chordés dans l'arbre du vivant ; classification et caractéristiques générales des vertébrés. Importance de certains appareils dans la conquête du milieu aérien (app. squelettique et respiratoire).

UE :	SVTS4-UE05
EC :	Biologie Végétale 2
Objectifs :	Appréhender l'organisation de la classification botanique et découvrir en quoi les végétaux sont une ressource essentielle à l'homme.
Prérequis :	Biologie Végétale 1
ECTS :	4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Généralités sur l'organisation des végétaux – Notions d'évolution : évolution des appareils végétatif et reproducteur des plantes supérieures – Description approfondie de l'appareil végétatif et reproducteur des angiospermes et leur implication dans l'organisation de la classification botanique – Etude de grands groupes végétaux supérieurs (approche de la végétation de France et de la végétation tropicale) : caractéristiques botaniques ; répartition à l'échelle du globe ; utilisations – Confection d'un herbier

UE :	SVTS4-UE03
EC :	Biostatistiques
Objectifs :	Modalités d'utilisation des tests statistiques en sciences de l'environnement
Prérequis :	Probabilités et Statistiques
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Lois de probabilité et paramètres de distribution – Tests d'hypothèse : principe, échantillons, estimations, puissance, erreurs. – Statistique paramétrique : test t, analyse de variance, tests a posteriori, corrélation, régression. – Statistique non paramétrique : tableau de contingence et χ^2, test de Wilcoxon-Mann-Whitney, analyse de variance de Kruskal-Wallis, analyse de variance de Friedman, corrélation de rang.

UE :	SVTS4-UE02
EC :	Microbiologie 1
Objectifs :	Connaître l'importance et les fonctions des microorganismes dans la biosphère et les grands équilibres écologiques.
Prérequis :	Biochimie 1
ECTS :	4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Archaea et bacteria - écologie microbienne - types trophiques des microorganismes et environnement - microbiologie de l'eau et risques sanitaires - microbiologie du sol et grandes fonctions microbiennes dans la biosphère - fonction de recyclage, applications aux traitements des pollutions et du compostage <p>TP Initiation aux techniques de bases ; symbioses microbiennes ; analyses microbiologiques des eaux et normes sanitaires ; richesse microbiologique du sol.</p>

UE :	SVTS4-UE06
EC :	Outils 2
Objectifs :	Diffusion de l'information : le Faire-Savoir
Prérequis :	Outils 1
ECTS :	2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les règles de la présentation scientifique - Utilisation d'outils pour la diffusion du savoir - utilisation d'outils pour la présentation du savoir - travail personnel sur support numérique

UE :	SVTS4-UE01
EC :	Physiologie Végétale 1
Objectifs :	Acquérir les connaissances sur quelques stades du cycle de développement des végétaux
Prérequis :	Biochimie 1
ECTS :	4
Programme :	<p style="text-align: center;"><u>Développement des angiospermes de la graine à la graine</u></p> <p>1 morphologie florale, formation des gamétophytes, pollinisation, double fécondation, système d'incompatibilité, formation des graines, acquisition de la tolérance à la dessiccation des graines orthodoxes et fructification.</p> <p>2 Germination : Définition physiologique de la germination ; Inaptitudes à la germination Croissance : La plantule et l'apparition des premiers organes végétatifs ;</p> <p>3 Croissance et ramification des racines, des tiges feuillées, rôle des phytohormones.</p> <p>TP Etude de la structure des semences, Etude de la germination et des dormances</p>

UE :	SVTS4-UE07A
EC :	chronologie des Systèmes
Objectifs :	
Prérequis :	
ECTS :	3
Programme :	

UE :	SVTS4-UE07A
EC :	Applications des géosciences
Objectifs :	Aperçu de la géologie des ressources minérales et des risques telluriques ; implications environnementales.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Aperçu général du secteur minier et de l'industrie minérale. - Ressources minérales non-métalliques (énergies fossiles, géothermie, matériaux de carrière). - Ressources minérales métalliques, typologie des gisements. - Placers et gisements supergènes ; gisements plutoniques, volcaniques et hydrothermaux. - Risques naturels telluriques et géotechniques

UE :	SVTS4-UE07A
EC :	Qualité et traitement des Eaux
Objectifs :	Comprendre les besoins et la gestion de la ressource en eau
Prérequis :	Ecologie 1
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques des Eaux naturelles - Les Usages et Usagers de l'eau - La qualité des eaux - Pollutions des Eaux - Les méthodes de traitement de l'eau et résultantes

UE :	SVTS4-UE07A
EC :	Cartographie numérique SIG
Objectifs :	Délivrer des connaissances et compétences dans les domaines de la cartographie numérique et des SIG appliqués aux sciences de l'environnement. Connaître et maîtriser les outils et techniques utilisés dans ces domaines.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Définition et concept de la cartographie et des SIG : concepts des SIG, modes de représentation des données, domaines d'application, fonctionnalités des SIG, systèmes géodésiques et projections, notion de métadonnées, panorama des logiciels, référentiels cartographiques (les données) – Notions de sémiologie graphique et production cartographique. – Notion de télédétection. – Méthodes et techniques d'acquisition, de stockage, de traitement, d'analyse, de diffusion et de gestion de l'information géographique

UE :	SVTS4-UE07A et SVTS4-UE07B
EC :	Physiologie Animale 2 : Physiologie des grandes fonctions
Objectifs :	Donner les bases nécessaires à la compréhension des grandes fonctions accomplies par l'organisme humain afin d'assurer sa survie dans son environnement
Prérequis :	aucun
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> – Physiologie endocrinienne : notion de communication hormonale, système de transduction, présentation du système endocrinien, hormones – Physiologie cardio-vasculaire : anatomie du cœur, organisation du système vasculaire, notion d'hématologie, notion de régulation de la pression artérielle – Physiologie respiratoire et pulmonaire : anatomie et microanatomie des poumons, transports et échanges gazeux, mécanique ventilatoire, contrôle de la respiration – Physiologie rénale : anatomie et microanatomie des néphrons, filtration glomérulaire, notion de transferts tubulaires (réabsorption et sécrétion), équation de la clairance, excrétion – Nutrition et physiologie digestive : Anatomie et rôle des organes digestifs (cavité buccale, œsophage, estomac, intestin grêle et gros intestin), sécrétions pancréatiques, fonctions hépatiques. Sécrétions endocrines et exocrines, absorption et transports des nutriments, devenir des nutriments, régulation de la glycémie

UE :	SVTS4-UE07A et SVTS4-UE08B
EC :	Biologie du développement animal
Objectifs :	Comprendre les mécanismes cellulaires et moléculaires qui conduisent à l'établissement du plan d'organisation primaire de l'embryon
Prérequis :	Biologie de la Reproduction
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Les grandes étapes de la mise en place des différents feuillets embryonnaires. - Les mécanismes de l'induction du mésoderme et de l'endoderme. - Modèle animal : le Xénope.

UE :	SVTS4-UE07A et SVTS4-UE09B
EC :	Génie Génétique
Objectifs :	Apporter des connaissances sur les méthodes modernes de modification de l'expression génétique chez les organismes
Prérequis :	Biologie Moléculaire
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Technologies de l'ADN recombinant - Vecteurs de clonage et banques d'ADN - Transfert de gènes chez les végétaux – Impacts en agronomie et bio industries - Modification du génome des cellules animales- transgénèse et knock out

UE :	SVTS4-UE07A
EC :	Chimie analytique 2
Objectifs :	Connaître différentes techniques d'analyses spectroscopiques. Analyse structurale : Rappel des différentes méthodes de spectroscopie. Utilisation des spectroscopies IR, RMN et SM pour la résolution de structures.
Prérequis :	aucun
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Principes communs aux spectrométries. Spectroscopie UV-Visible, spectroscopie Infra-Rouge, spectroscopie RMN 1H et 13C, spectroscopie de masse ; - Interprétation et analyse de spectres.

UE :	UE 5.3 (transitoire 2017)
EC :	Ecologie 2 : Ecologie des populations
Objectifs :	Appréhender la biologie, la diversité et l'évolution des populations en relation avec leur environnement
Prérequis :	Ecologie 1
ECTS :	3
Programme :	<p>Dynamique des populations : descripteurs, croissance, variation spatiotemporelles, régulation, stratégies adaptatives</p> <p>Génétique des populations : équilibre de Hardy-Weinberg, consanguinité, parenté, dérive génétique, mutations, migrations, sélection</p> <p>TD applications aux modèles de dynamique des populations. Problèmes de génétique des populations</p>

UE :	UE 5.5 (transitoire 2017)
EC :	Evolution des idées en Biologie
Objectifs :	Situer les sciences, notamment bio dans une perspective historique permettant d'en avoir une vision critique, non figée et souple.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	1
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - naissance de la science et définition de l'esprit scientifique - origine des sciences biologiques - progression des théories et des paradigmes en biologie - développement de l'éthique en sciences de la vie

UE :	UE 5.2 (transitoire 2017)
EC :	Invasions biologiques
Objectifs :	Compréhension des mécanismes des invasions biologiques et appréhender leurs possibles conséquences sur la biodiversité
Prérequis :	Ecologie 1
ECTS :	4
Programme :	<ol style="list-style-type: none"> 1 Définitions et concepts 2 Causes des invasions et transferts biologiques 3 Processus écologiques et génétiques impliqués dans le succès des invasions et transferts 4 Conséquences écologiques et économiques 5 Prévention et contrôle des invasions et transferts

UE :	UE 5.4 (transitoire 2017)			
EC :	Physiologie Végétale 3			
Objectifs :	Acquérir les connaissances sur les rythmes biologiques végétaux			
Prérequis :	Physiologie Végétale 2			
ECTS :	3			
Volume horaire	CM	TD	TP	total
	14	4	9	27
Programme :	<p>Adaptation du développement des Angiospermes au rythme journalier et saisonnier :</p> <p>Influence de la lumière (photopériode), de la température et de l'humidité/pluviométrie.</p> <p>Passage de la mauvaise saison : saison froide en région tempérée (les réserves : nature, mise en place, mobilisation ; la vie ralentie ; nature, installation, retour à la vie active; les formes de passage de la saison froide), saison sèche</p> <p>Influence des facteurs biotiques et abiotiques sur la germination et sur la croissance.</p>			

UE :	UE 5.1 (transitoire 2017)			
EC :	Anglais 3			
Objectifs :	Acquérir des bases solides en anglais scientifique			
Prérequis :	Anglais scientifique 2			
ECTS :	2			
Programme :	Analyse d'articles scientifiques et de vulgarisation			

UE :	SVTSE5.1 (transitoire 2017)			
EC :	Pédologie			
Objectifs :	Donner une formation de base sur la connaissance des sols en montrant qu'il s'agit d'un système organisé, vivant et dynamique, dont la compréhension est indispensable à toute utilisation soutenue réversible et respectueuse de l'environnement.			
Prérequis :	Aucun			
ECTS :	2			
Programme :	<p>Physique du sol. Pédogenèse. Constitution et structure du sol. Constituants minéraux des sols, propriétés. Structure, texture et propriétés physiques des sols. Constituants organiques. Stockage et circulation des fluides: (hydrostatique, hydrodynamique, transport de solutés).</p> <p>Chimie du sol. Phénomènes d'échange, propriétés physico-chimiques, principaux constituants chimiques.</p> <p>Classification, gestion et protection des sols. Nature et cause des différents types de dégradation. Conséquences de la dégradation. Protection et amélioration des sols.</p> <p>Exemples de sols en NC</p>			

UE :	SVTSVC 5.1 (transitoire 2017)
EC :	Physiologie Animale 3
Objectifs :	Acquérir à la fois des bases théoriques solides, des techniques et des méthodes dans le domaine de la physiologie de la reproduction chez l'homme.
Prérequis :	Physiologie Animale 2
ECTS :	5
Programme :	<p>Endocrinologie de la reproduction : Organisation du complexe hypothalamo-hypophysaire. Fonction gonadotrope et son contrôle, hormones stéroïdes sexuelles (structure, synthèse, mécanisme d'action)</p> <p>Mécanismes de la reproduction chez l'homme : Lignée germinale et différenciation sexuelle. Structure et activités testiculaires endocrine et exocrine (spermatogenèse). Activité ovarienne, cycle sexuel féminin.</p> <p>Maîtrise de la fertilité humaine (les stérilités, la fécondation in vitro, l'Assistance Médicale à la Procréation, la contraception et la contragestion)</p>

UE :	SVT 5.3 (transitoire 2017)
EC :	Terre interne et géodynamisme
Objectifs :	Initiation aux outils d'investigation directe et indirecte de la Terre solide
Prérequis :	Ecologie 1
ECTS :	5
Programme :	<p>Pétrologie et géochimie du magmatisme. Outils géochimiques (majeurs, traces et isotopes), modélisation pétrologique et géochimique des contextes géodynamiques du magmatisme.</p> <p>TD-TP : pétrographie de l'ophiolite de NC</p> <p>Structure du globe et dynamique de la lithosphère. Déformations et contraintes. Comportement mécanique des matériaux naturels. Structures tectoniques de roches et des massifs rocheux. Grandes structures tectoniques, exemples régionaux</p> <p>Métamorphisme et géodynamique. Gradients lithosphériques et dynamique globale. Réactions et équilibres. Isogrades, paragenèses, faciès. Séries métamorphiques. Typologie et textures. Métamorphisme et géotectonique.</p>

UE :	SVT 5.4 (transitoire 2017)
EC :	Stage Pré-Pro Métiers de l'enseignement : 1er degré
Objectifs :	Découvrir à travers un stage en classe de primaire, le métier d'enseignant du premier degré.
Prérequis :	aucun
ECTS :	3
Programme :	<p>Une présentation générale sur le métier d'enseignant du premier degré et ses multiples facettes, les programmes du primaire et leurs applications associées à un stage en classe.</p>

UE :	SE 5.3 (transitoire 2017)
EC :	Gestion des Déchets
Objectifs :	Comprendre la gestion écologique et économique des grands types de déchets
Prérequis :	Ecologie 1
ECTS :	3
Programme :	Introduction à la notion de déchets Réglementations Les classes de déchets Techniques de collecte et de stockage, Notion de valorisation/recyclage

UE :	SE 5.1 (transitoire 2017)
EC :	Droit de l'Environnement
Objectifs :	Connaître les principaux textes réglementaires environnementaux et appréhender les méthodologies employées au moment des études d'impact
Prérequis :	aucun
ECTS :	3
Programme :	Les grands principes du droit de l'environnement Le droit international de l'environnement Introduction au droit français de l'environnement Le droit de l'environnement en NC et dans le Pacifique

UE :	SESVC 5.1 (transitoire 2017)
EC :	Pollutions Toxicité
Objectifs :	Appréhender les problématiques liées à la pollution et à ses conséquences pour la biosphère
Prérequis :	Ecologie 1
ECTS :	3
Programme :	Historique Pollution atmosphérique : origine et modalités, polluants gazeux, aérosols et polluants particulaires, conséquences écotoxicologiques. Pollution des sols : engrais, pesticides, contaminants d'origine industrielle, conséquences écotoxicologiques. Pollution des eaux et eutrophisation : pollution biologique, pollution chimique, pollution thermique, conséquences écotoxicologiques. Risques sanitaires liées aux pollutions organiques des eaux (développement de pathogènes, risques d'épidémies)

UE :	SESVC 5.4 (transitoire 2017)
EC :	Stage en laboratoire ou en entreprise
Objectifs :	Découvrir à travers un stage en laboratoire, le métier de chercheur ou donner un aperçu de l'environnement professionnel spécifique du parcours choisi
Prérequis :	aucun
ECTS :	6
Programme :	<p>Une présentation générale sur la recherche, ses multiples facettes et ses applications associées a un stage en classe.</p> <p>ou</p> <p>Découverte de l'entreprise</p> <p>4 semaines minimum</p>

UE :	SVC 5.3 (transitoire 2017)
EC :	Biochimie 4
Objectifs :	Connaître les du métabolisme énergétique (glucido-lipidique) et sa régulation
Prérequis :	Biochimie 3
ECTS :	4
Programme :	<p>Définitions et vocabulaire : anabolisme, aérobie, autotrophie, oxydoréduction...</p> <p>Bioénergétique : Le rôle de l'ATP et des molécules à haut potentiel énergétique, balance énergétique, la chaîne respiratoire et les phosphorylations. Réactions couplées, réversibles, irréversibles. Variation d'énergie libre des réactions du vivant.</p> <p>Métabolisme des Glucides : La glycolyse et l'entrée dans le métabolisme des principaux hexoses, Le carrefour métabolique du pyruvate, Le cycle de Krebs (tricarboxylique) ; La néoglucogénèse ; la glycogénolyse ; la glycogénogenèse ; voie des pentoses phosphates et cycle de Cori.</p> <p>Métabolisme des lipides : Dégradation d'un acylglycérol, devenir du glycérol. bêta-oxydation de l'acide gras. Biosynthèse d'un acide gras saturé</p> <p>Métabolisme de certains acides aminés, réactions de transamination et désamination</p>

UE :	SVC 5.4 (transitoire 2017)
EC :	Chimie Organique 3
Objectifs :	Approfondir les notions de stéréochimie et de réactivité des fonctions en chimie organique. Comprendre et connaître la réactivité des amines aliphatiques et aromatiques et prévoir la réaction qui aura lieu en présence d'un réactif donne. Initiation aux approches stratégiques mises en jeu lors de l'élaboration de molécules complexes.
Prérequis :	Chimie Organique 1 et Chimie Organique 2
ECTS :	6
Programme :	Approfondir les notions de stéréochimie et de réactivité des fonctions en chimie organique. Comprendre et connaître la réactivité des amines aliphatiques et aromatiques et prévoir la réaction qui aura lieu en présence d'un réactif donne. Initiation aux approches stratégiques mises en jeu lors de l'élaboration de molécules complexes.

UE :	UE 6.4 (Transitoire 2017)
EC :	Traitement de données multivariées et biostatistiques
Objectifs :	Aborder le traitement statistique et informatique des données en biologie
Prérequis :	Biostatistiques
ECTS :	3
Programme :	<p>Probabilités : protocole, évènement, variables, lois de distribution</p> <p>Echantillons et test d'hypothèse : échantillonnage statistique, intervalle de confiance, puissance, risques d'erreur.</p> <p>Méthodes statistiques : Chi-deux, comparaison de moyennes, tableaux de contingence, corrélation et régression</p>

UE :	UE 6.4 (Transitoire 2017)
EC :	Evolution Adaptation
Objectifs :	Acquérir les connaissances sur les adaptations animales et végétales face à leur environnement
Prérequis :	
ECTS :	3
Programme :	<p>Animal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interaction et évolution : coévolution, déplacement de caractère. - Mécanismes adaptatifs : facteurs limitants, adaptations. - Sélection naturelle, sélection sexuelle, évolution, spéciation <p>Végétal :</p> <p>Mécanismes adaptatifs aux facteurs de l'environnement (plasticité phénotypique, adaptations inscrites dans le patrimoine génétique) : Anatomie adaptative : xérophytes, hydrophytes, halophytes, adaptation particulières (plantes carnivores, plantes parasites)</p> <p>Evolution des embryophytes : origine et évolution de l'ovule, de la graine et du grain de pollen ; origine et évolution des stratégies d'attraction chez les angiospermes.</p>

UE :	UE 6.2 (Transitoire 2017)
EC :	Grands Ecosystèmes
Objectifs :	Comprendre l'organisation et le fonctionnement des grands écosystèmes
Prérequis :	
ECTS :	6
Programme :	<p>Récifs coralliens : exigences écologiques, écologie (structuration des communautés colonisation, , dispersion, fonctionnement), croissance des récifs, aspects biogéographiques.</p> <p>Mangroves : les palétuviers, zonation horizontale, faune associée, rôles physique et écologique</p> <p>Autres écosystèmes marins : herbiers tropicaux et tempérés, sources hydrothermales</p> <p>Ecosystèmes terrestres : L'organisation des grands écosystèmes terrestres en relation avec les facteurs abiotiques, différents types de végétation : caractéristiques, structure spatiale et périodicité, diversité, fragilité, protections. Organisation en relation avec les facteurs biotiques, relation homo et hétérotypique, interrelation animal-végétal (pollinisation, dissémination) et impact sur l'organisation de la biodiversité (flux de gènes, théorie de Janzen...).</p>

UE :	UE 6.3 (Transitoire 2017)
EC :	Parasitisme
Objectifs :	Comprendre l'importance des relations parasites dans le monde vivant, leur fonction et leurs impacts sur l'homme.
Prérequis :	Biologie animale - Biologie végétale 1 - Ecologie 1
ECTS :	3
Programme :	<p>Parasitologie animale Notion de parasite (pourquoi ? comment ?) et interactions durables, écologie des parasites, parasitisme et évolution, hommes et parasites</p> <p>Parasitologie végétale (phytopathologie) : Les relations hôte/ parasite dans le monde végétal ; quelques champignons phytopathogènes et les maladies qu'ils induisent ; quelques bactéries phytopathogènes et les maladies qu'elles induisent.</p>

UE :	SVTSVC 6.1 (Transitoire 2017)
EC :	Biologie Cellulaire 2
Objectifs :	Comprendre les mécanismes de contrôle de la vie cellulaire (prolifération, différenciation, mort cellulaire, vieillissement). Comprendre les mécanismes de la réponse immunitaire chez les animaux
Prérequis :	Biologie Cellulaire 1
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Rappels sur le contrôle du cycle cellulaire (cyclines et Cdk) - Contrôle de la prolifération cellulaire - Mécanismes moléculaires de l'apoptose - Sénescence répllicative, vieillissement - Dérèglement : tumorigenèse - Présentation du système immunitaire : organes, cellules et molécules impliqués dans la réponse immunitaire. - Mise en place et déroulement de la réponse immune innée ou adaptative - Structure, fonctions et origine de la diversité des immunoglobulines. - Application en biotechnologie

UE :	SVT 6.3 (Transitoire 2017)
EC :	Géologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique sud-ouest
Objectifs :	Découverte géologique de la Nouvelle-Calédonie et de son environnement géologique, cadre des gisements de nickel
Prérequis :	
ECTS :	3
Programme :	Cours : grands traits géologiques du Pacifique sud-ouest, évolution géologique et géomorphologique de la Nouvelle-Calédonie. Cadre géologique de la ressource en nickel.

UE :	SVT 6.3 (Transitoire 2017)
EC :	Géologie de la France dans son cadre Européen et Atlantique
Objectifs :	Répondre aux exigences du CAPES en ce qui concerne la géologie de la France
Prérequis :	
ECTS :	6
Programme :	Fragmentation de la Pangée permienne, ouverture de l'Atlantique et de la néo-Téthys, bassins mésozoïques, grabens tertiaires du domaine périalpin et volcanisme associé, Chaîne pyrénéo-provençale, Alpes et Jura. Socle paléozoïque et chaîne Varisque

UE :	SVT 6.4 (Transitoire 2017)
EC :	Stage Pré-Pro Métiers de l'enseignement
Objectifs :	Découvrir le métier d'enseignant du second degré à travers un stage en établissement encadré par un tuteur et intégrer les contenus scientifiques abordés au cours des 3 années de licence de façon à se familiariser progressivement avec les épreuves du CAPES de SVT.
Prérequis :	aucun
ECTS :	3
	<p>S'articule autour d'un stage en établissement du second degré (collège ou lycée) encadré par un tuteur et associé à des séances de préparation et d'exploitation du stage.</p> <p>Des séances sur le métier d'enseignant et ses modes de recrutement. Une réflexion sur les programmes du secondaire, la didactique des SVT, l'enseignement des SVT en général et leurs applications pratiques en classe.</p> <p>En cohérence avec les modes de recrutement des enseignants du second degré et le choix professionnel des étudiants, un deuxième volet traitera de l'intégration des données abordées au cours de la licence et leurs applications dans le cadre d'une réflexion sur les épreuves du CAPES de SVT.</p>

UE :	SE 6.1 (Transitoire 2017)
EC :	Qualité et traitement des Eaux
Objectifs :	Comprendre les besoins et la gestion de la ressource en eau
Prérequis :	Ecologie 1
ECTS :	3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques des Eaux naturelles - Les Usages et Usagers de l'eau - La qualité des eaux - Pollutions des Eaux - Les méthodes de traitement de l'eau et résultantes

UE :	SE 6.2 (Transitoire 2017)
EC :	Conservation, Réhabilitation, Revégétalisation
Objectifs :	Donner une vision globale des possibilités d'actions pour la conservation de la biodiversité et des moyens de sa réhabilitation
Prérequis :	Ecologie 1 – Gestion et protection
ECTS :	3
Programme :	<p>Moyens de conservation : protection in situ (parcs, réserves, corridors, UICN listes rouges...), protection ex situ (CIV, banque de graines, vergers, parc zoologique, banque de gènes)</p> <p>Réhabilitation : terrassements, gestion des eaux, stabilisation des sols</p> <p>Revégétalisation : collecte et conservation des graines, leur germination, culture des plants pour la plantation, les différentes méthodes (plantation, hydroseeding, semis à sec, amendements...)</p> <p>Importance de la microflore du sol de surface (topsoil) ; utilisation des symbiotes</p>

UE :	SESVC 6.3 (Transitoire 2017)
EC :	Fluctuations anthropiques
Objectifs :	Montrer le caractère non « stable » des écosystèmes sous diverses contraintes et aborder les conséquences des variations environnementales liées ou non à l'homme.
Prérequis :	Ecologie 1 et Ecologie 2
ECTS :	5
Programme :	Présenter les principaux impacts et leur mécanisme. Fluctuations des peuplements, à différentes échelles d'espace et de temps, liées ou non aux changements du milieu. Théorie des perturbations Différents types de perturbations (naturelles ou anthropiques) et de stress Impact des perturbations sur quelques grands types d'écosystèmes marins et terrestres

UE :	SE 6.4 et SVC 6.4 (Transitoire 2017)
EC :	Projet tutoré
Objectifs :	pratique de la synthèse de documents et de l'exposé.
Prérequis :	Aucun
ECTS :	4
Programme :	Etude de cas dans les principaux domaines des sciences de la vie et de la terre Synthèse bibliographique Entraînement à l'exposé oral, à la prise de parole et à l'argumentation

UE :	SVC 6.2 (Transitoire 2017)
EC :	Chimie des substances naturelles
Objectifs :	Etudier des métabolites secondaires de plantes : structures, propriétés chimiques d'importance biologique, valeur médicinale, nutritionnelle et industrielle.
Prérequis :	aucun
ECTS :	3
Programme :	Métabolites secondaires : source, structure et propriétés des dérivés de l'acide acétique et de l'acétate (flavonoïdes, anthocyanes, isoflavonoïdes et hétérosides), terpenoïdes, stéroïdes, dérivés de l'acide shikimique, dérivés des aminoacides, alcaloïdes.

GUIDE DES ÉTUDES

5 - Règlement des études

1. Le cadre réglementaire

La licence délivrée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie est un diplôme national conférant le grade de licence.

Le présent document s'inscrit dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, articles : D. 613-1, D. 613-2, D. 613-3, D. 613-4, D. 613-5, D. 684-2 relatifs aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
- Loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ;
- Charte anti-plagiat approuvée par le conseil d'administration de l'UNC le 11 décembre 2015
- Arrêté ministériel d'accréditation pour l'UNC à délivrer des diplômes nationaux
- Délibération du conseil d'administration du 9 décembre 2016

Après validation par le conseil d'administration de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, ce règlement est porté à la connaissance du public par voie d'affichage et est accessible sur le site Internet de l'établissement.

Ce règlement s'applique aux étudiants inscrits dans les mentions de licence :

- Lettres
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours Anglais
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours : Langues et cultures océaniques
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-espagnol
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-chinois
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-japonais
- Histoire
- Géographie et aménagement

- Droit
- Economie et Gestion

- Mathématiques
- Physique, Chimie
- Informatique
- Sciences de la Vie et de la Terre

2. Les inscriptions

2.1. L'accès

L'accès à la licence est ouvert aux étudiants ayant obtenu :

- soit le baccalauréat ;
- soit le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ;
- soit un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale ;
- soit une validation prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Le niveau de langue française requis pour l'inscription des étudiants étrangers est : B2

2.2. L'inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.

Toutefois lorsque le parcours de formation de l'étudiant le justifie, l'UNC peut percevoir les droits de scolarité par semestre correspondant à la moitié des taux fixés.

Les conditions d'inscription administrative dans chaque année d'études sont définies dans le paragraphe « les règles de progression ».

La date limite d'inscription est fixée par décision du président de l'université.

Les trois types d'inscription administrative possibles à l'UNC sont :

- inscription principale ;
- inscription complémentaire : inscription prise en plus de l'inscription principale, soit pour obtenir un diplôme différent, soit pour obtenir les semestres non acquis du cursus suivi en inscription principale ;
- une inscription cumulative : pour les étudiants inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles dans un lycée de Nouvelle-Calédonie conventionné avec l'UNC.

2.3. L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est faite au plus tard au début de chaque semestre, avec possibilités de modification dans les 8 jours qui suivent le début de l'enseignement optionnel, sans possibilité de modification ultérieure.

Exception est accordée aux formations du département DEG : les inscriptions pédagogiques aux EC optionnels du semestre 6 sont organisées à la mi-avril, sans possibilité de modification ultérieure.

Dans le cas où une inscription administrative tardive ne permet pas le respect de la condition ci-dessus, l'inscription pédagogique doit être faite dans la semaine suivant l'inscription administrative, sans possibilité de modification ultérieure.

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est effectuée par les étudiants via l'application IPWeb.

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

2.4. Cas particuliers :

Le statut d'auditeur libre permet à toute personne intéressée par les préparations à des diplômes nationaux dispensés à l'UNC de s'inscrire à l'Université pour y suivre des cours, sans condition préalable : aucun titre ou diplôme n'est exigé pour obtenir ce statut. En aucun cas, le statut d'auditeur libre ne peut permettre à cet auditeur de bénéficier d'avantages donnés aux étudiants. Les auditeurs libres assistent aux cours magistraux (CM) et aux travaux dirigés (TD) des licences des départements DEG, ST et LLSH dans la limite des places disponibles, les étudiants ayant priorité sur les auditeurs libres. En revanche, ils ne participent pas aux T.P (travaux pratiques) et ne se présentent pas aux épreuves d'évaluation correspondant aux enseignements.

Les étudiants inscrits en complémentaire dans un même diplôme s'inscrivent pédagogiquement aux EC du ou des semestre(s) non acquis, conformément aux règles de progression.

3. L'organisation des études

3.1. Parcours, UE, EC, ECTS

La licence est organisée sur six semestres (S1 à S6).

La licence est composée d'unités d'enseignement (UE). Chaque UE contient un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Les parcours sont organisés en UE pouvant contenir des EC obligatoires, des EC optionnels disciplinaires et des EC facultatifs choisis par l'étudiant sur la liste fixée par l'université.

Des crédits ECTS (European Credits Transfer System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. La licence sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits ECTS à raison de 30 ECTS par semestre.

3.2. Types d'enseignement

Quatre types d'enseignements sont assurés :

Les cours magistraux (CM) : ils sont à la base de l'enseignement et réunissent l'ensemble des étudiants inscrits à la formation.

Les travaux dirigés (TD) : ils illustrent et complètent le cours par des exercices d'application. La participation active des étudiants, réunis en groupe, y est essentielle.

Les travaux pratiques (TP) : ils permettent d'offrir dans certains enseignements le lien entre théorie et application.

Les stages et projets : ils offrent l'occasion à l'étudiant de se livrer à un travail personnel dans un environnement professionnel ou de recherche. Ils offrent à l'étudiant un contact privilégié avec le milieu professionnel auquel il se destine et lui permettent d'en apprécier les spécificités.

La licence peut comprendre une période de stage en milieu professionnel donnant droit à l'obtention d'ECTS ou bonification.

Sauf disposition spécifique de la formation, l'étudiant a la charge de trouver son organisme d'accueil. Le bureau de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de l'université peut l'aider dans ses démarches de recherche de stage. Tout stage fait l'objet d'un encadrement, d'un suivi particulier, d'une évaluation.

Une convention de stage est délivrée à l'étudiant une fois l'accord du coordonnateur des stages et du tuteur et dûment signée par le président de l'UNC ou son délégataire.

Le stage ne doit pas commencer avant la signature de la convention par l'étudiant, le représentant de l'organisme d'accueil du stage et le coordonnateur des stages.

4. Le régime de présence et d'assiduité

La présence aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Attention :

- lors des CM, des épreuves de contrôles continus peuvent être organisées. Les étudiants seront prévenus soit par voie d'affichage, soit par courriel, de la date, heure, et durée de l'épreuve.
- la présence des étudiants bénéficiant d'une bourse d'Etat française ou étrangère aux séances de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

4.1. Dérogations

Des dérogations peuvent être prévues dans le cadre de modalités pédagogiques et d'évaluation adaptées aux étudiants à statut spécifique. Une offre pédagogique adaptée est établie avec l'étudiant dès le début de l'année universitaire.

La demande de dispense d'assiduité, document téléchargeable à partir du site web, doit être adressée par l'étudiant au président de l'UNC au plus tard trois semaines après la rentrée de chaque semestre. Cette demande accompagnée de tous les justificatifs nécessaires à la prise de décision, est transmise au responsable de la formation pour avis avant décision du président.

4.2. Absences

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné.

Il appartient au responsable de la formation d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

5. Les modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées à l'étudiant au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement de l'année universitaire.

Ces modalités indiquent le nombre minimum d'épreuves, leur nature (Contrôle Continu (CC) ou examen terminal ou examen oral ou rédaction d'un mémoire, d'un rapport), leur durée, leur coefficient ainsi que la répartition entre le contrôle continu et l'examen terminal, et la place respective des épreuves écrites et orales, quand il y a lieu.

Ces modalités, adoptées par le conseil d'administration de l'UNC, ne peuvent être modifiées ni en cours d'année, ni entre les sessions.

Chaque semestre de licence est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux UE auxquelles les étudiants sont inscrits administrativement et pédagogiquement.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Selon les modalités prévues pour chaque EC, le contrôle des connaissances repose sur une ou plusieurs épreuves dont les résultats participent au calcul de la moyenne de l'EC. Ces épreuves sont les suivantes :

- le contrôle continu : il repose sur des travaux et exercices présentés par écrit et/ou oralement, mais aussi sur la participation, selon l'organisation propre à chacun des EC (deux notes sont requises au minimum pour établir la moyenne du contrôle continu intégral). L'organisation du contrôle continu est expliquée par chacun des enseignants dès leur première séance d'enseignement.
- l'examen terminal : il comprend une épreuve écrite ou orale organisée en fin de semestre. Pour les épreuves écrites, l'anonymat des copies est strictement respecté.

Quand il est prévu, l'examen terminal est obligatoire, même pour les étudiants dispensés d'assiduité.

- l'évaluation sur dossier, projet, rapport, mémoire : lorsqu'elle est prévue dans l'organisation d'un EC, elle est obligatoire, même pour les EDA.
- le stage : le stage doit faire l'objet d'une soutenance et/ou d'un rapport. L'organisation de l'évaluation du stage est spécifique à chaque formation et doit être explicitement transmise aux étudiants.

Les parts respectives entre le contrôle continu et l'examen terminal sont indiquées dans les modalités de contrôle des connaissances.

Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC.

Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

Attention :

Un étudiant, inscrit en complémentaire sur deux années de licence :

- peut suivre les enseignements et se présenter aux examens des EC des années auxquels il est inscrit administrativement selon les possibilités de l'emploi du temps ;
- doit prioritairement suivre les enseignements et se présenter aux examens des EC des semestres inférieurs non acquis (ex : pour L2-L1, les épreuves de L1 ; pour L3-L2, les épreuves de L2).

Cas particulier des étudiants dispensés d'assiduité – EDA :

Lorsque l'EC est uniquement évalué en contrôle continu, l'EDA participe à l'ensemble des épreuves de contrôle continu.

Lorsque l'EC est évalué par les deux modes combinés d'évaluation : examen terminal et contrôle continu, l'étudiant choisit lors de sa demande de dispense d'assiduité entre les deux modes d'évaluation suivants :

- soit il se soumet à la totalité des épreuves de contrôle continu et à l'examen terminal ;
- soit il se soumet uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

Ce choix est irrévocable.

A défaut de choix, l'EDA sera soumis uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

Les éléments facultatifs et leur bonification

Les éléments facultatifs sont les activités physiques et sportives, l'engagement étudiant, les certifications, les langues : langues océaniques, l'espagnol, le japonais et le chinois, les stages.

Règles applicables à tout bonus :

- Les étudiants doivent être pédagogiquement inscrits pour demander à valoriser les enseignements bonifiables ;
- Les étudiants doivent choisir par niveau de licence, l'enseignement sur lequel reposera la bonification. La bonification ne sera effective que sur un semestre d'une année universitaire ;
- Tout enseignement bonifiable peut être suivi tout au long de l'année, à la seule condition de s'y inscrire pédagogiquement sur les 2 semestres.

Tous les éléments facultatifs donnent lieu à des points bonus sur la moyenne du semestre dont le barème est le suivant :

Barème d'application du bonus :

- 10 et 12,49 sur 20 : 0,1
- 12,5 et 14,49 sur 20 : 0,2
- 14,5 et 16,49 sur 20 : 0,3
- 16,5 et 18,49 sur 20 : 0,4
- 18,5 et 20 sur 20 : 0,5

Les activités physiques et sportives

L'étudiant peut pratiquer une activité physique et sportive sous 3 formes : une pratique libre réalisée en loisirs, une pratique intégrée dans les maquettes pédagogiques et créditée par des ECTS et une pratique notée (bonus).

Pour cette dernière, les étudiants s'inscrivent pédagogiquement dans une activité et se voient attribuer une note sous la forme d'un bonus à l'issue du semestre. Le sport en bonus ne peut être choisi qu'une fois par année universitaire. Un étudiant peut pratiquer le même sport sur 2 semestres, mais dans ce cas, il sera noté sur le semestre de son choix et il pratiquera de manière libre à l'autre semestre. En cas de redoublement, le bonus ne peut pas être reporté d'une année sur l'autre.

L'engagement étudiant au bénéfice des étudiants en situation spécifique, notamment de handicap

Il s'agit d'être le tuteur des étudiants en situation particulière, notamment les étudiants handicapés inscrits dans la même formation, ce tuteur prend et leur restitue leurs notes pendant et après les enseignements et les aide globalement dans leur intégration à l'UNC. Le tuteur engagé devra également participer aux actions mises en œuvre par l'Espace Uni-Handicap (EUH), actions visant à la prise de conscience des usagers valides, de la réalité des handicaps.

Un dossier de candidature et de motivation est à retirer au bureau de l'EUH.

Les certifications

Afin que les étudiants puissent se préparer aux certifications, tous les emplois du temps hebdomadaires de licence laisseront 2 créneaux d'1 heure ou 1 créneau de 2 heures, vides(s) de tout enseignement rattaché à la mention.

Sous forme d'EC, les préparations aux certifications seront placées dans une UE transversale aux semestres pairs, apportant bonus à ces semestres.

L'étudiant devra informer la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante - bureau de la scolarité de sa composante - de la présentation aux certifications et de ses résultats obtenus. Via un état

récapitulatif individualisé qui mentionnera le cursus de certifications suivies, le jury aura connaissance, lors de la délibération de compensation annuelle de S6, pour chaque étudiant de l'année et du niveau d'inscription et des résultats/score/ certificat obtenus, et pourra s'il le souhaite octroyer des points jurys au regard des certifications obtenues.

Les certifications d'aptitudes et de compétences ainsi obtenues seront inscrites dans le supplément au diplôme édité par l'UNC.

La préparation au certificat informatique et internet niveau 1

Le C2i1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique. La préparation ne concerne que la partie pratique du C2i1 ; toute la partie dite théorique est supposée être acquise avec les supports en ligne (autoformation).

L'évaluation du C2i1 se fait en deux étapes :

1. Des séances de certification de la partie théorique sont organisées une fois par semestre sur la base du volontariat. Il s'agit d'un QCM.
2. La partie pratique est évaluée dans le cadre des éléments facultatifs bonifiables.

La préparation à la certification Voltaire

L'objectif du projet Voltaire est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice.

Le score de la Certification Voltaire est compris entre 0 et 1000 points. Les scores obtenus permettent d'identifier le niveau de maîtrise de langue française. À titre de référence,

- un score de 500 points ou plus indique que les règles de l'orthographe d'un français courant sont bien maîtrisées;
- un score de 700 points certifie une très bonne maîtrise des règles orthographiques, des exceptions, des nuances grammaticales ; un candidat ayant ce score peut être un référent en matière d'orthographe dans les écrits professionnels et pourra utilement apporter ses compétences pour relire et améliorer les écrits de ses collègues ;
- au-delà de 900 points, le candidat est un expert en orthographe.

Pour aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge le financement, sur demande, du coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire.

Le coût du passage de la certification est de 19 euros pour les étudiants de l'UNC ; coût pris en charge par l'établissement.

Une fois inscrit à une séance de certification, la présence est obligatoire. Un étudiant peut se désinscrire avant la date de clôture des inscriptions soit 15 jours avant le jour de la séance de certification.

Au moins quatre séances de certification seront programmées chaque année.

La préparation à la certification CLES 1

Le centre de ressources en langues – CRL – propose un contrat pédagogique avec des alternances de CM, TD et travaux à faire en auto-formation, ateliers au choix (conversation, cinéma, théâtre) avec l'obligation d'une auto-évaluation dans un carnet de compétences qui préparent les étudiants à la certification.

6. La validation des EC, UE, semestres

Un EC est acquis :

- dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire ;
 - par compensation au sein d'une UE acquise, quel que soit le mode d'acquisition de l'UE ;
- La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Une UE est acquise :

- dès lors que la moyenne pondérée des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- par compensation au sein d'un semestre de parcours type. Elle est définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'UE emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Un semestre de parcours-type est acquis :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).
- par compensation annuelle entre deux semestres d'une même année.

7. Les règles de compensation

Il existe deux niveaux de compensation :

- **Une compensation semestrielle**, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE ;
- **une compensation annuelle** effectuée à l'issue des jurys de chaque session.

8. Les règles concernant les sessions

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

Le délai entre les deux sessions est fixé par le CA en tenant compte des dispositions pédagogiques particulières (calendrier austral, aide à la réussite, etc.)

Il est rappelé que seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement à l'université sont admis à se présenter aux épreuves et peuvent les valider.

Si le semestre n'est pas validé à l'issue de la session initiale, l'étudiant se présente à la session de rattrapage des EC dont la moyenne des notes est inférieure à 10/20, au sein des UE non acquises.

L'étudiant absent à l'épreuve écrite ou orale d'examen terminal de première session et/ou de session de rattrapage est noté « 0 » à cette épreuve.

L'étudiant peut à l'issue de l'affichage des résultats du jury de première session dans un délai de 72 heures, renoncer au dispositif de compensation entre UE d'un même semestre afin de présenter les EC acquis par compensation (c'est-à-dire lorsque la note obtenue à l'EC est inférieure à 10/20) en session de rattrapage.

L'étudiant exerce cette faculté de renonciation en remplissant le formulaire disponible auprès de l'accueil de l'UNC, dans le délai indiqué.

Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

La convocation des étudiants aux épreuves écrites des examens est réalisée par voie d'affichage, avec indication de la date, de l'heure et du lieu d'examen. Le délai entre l'affichage tenant lieu de convocation et la date des épreuves écrites de l'examen est de quinze jours.

9. L'accès des étudiants aux salles des examens terminaux

Les candidats sont informés par voie d'affichage quinze jours avant les épreuves.

Les candidats doivent se présenter sur le lieu de l'examen trente minutes avant le début de chaque épreuve.

Pour être autorisé à composer, un étudiant doit présenter sa carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité.

L'accès de la salle d'examen est autorisé à tout candidat qui se présente dans les trente minutes après l'ouverture de l'enveloppe contenant les sujets. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé au candidat concerné. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal d'épreuve.

Les étudiants ne conservent avec eux que les documents et matériels éventuellement autorisés et notifiés sur le sujet de l'épreuve. Notamment, les téléphones portables et objets connectés ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Les sacs, porte-documents, cartables, téléphones, écouteurs, trousse, etc. sont placés à l'endroit indiqué par les surveillants de salle.

En cas de retards prévisibles d'étudiants pour accéder aux salles d'examen (grève des transports par exemple), à moins que la réglementation de l'examen ne s'y oppose, le président du jury du semestre concerné ou son représentant peut décider de retarder le commencement de l'épreuve ou de la reporter à une date ultérieure.

Sauf cas de force majeure, dès que les sujets sont distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter la salle avant l'expiration de la première heure même s'il rend une copie blanche.

Si l'épreuve dure une heure, aucune sortie n'est autorisée.

Si les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle y sont autorisés, ils ne sortent qu'un par un et accompagnés d'un surveillant.

L'étudiant ne peut user d'aucun moyen de communication (téléphone portable, etc.), ni au cours de l'épreuve, ni à l'occasion d'une sortie momentanée.

10. Le jury

Chaque année, la composition des jurys des semestres, titres, grades de licence est arrêtée par le président de l'UNC, sur proposition du directeur de département.

La composition est rendue publique notamment sous forme d'un affichage.

10.1. Les délibérations de jury

Le jury délibère souverainement dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, des EC, la validation des semestres de parcours type et, le cas échéant, sur la progression de l'étudiant en année supérieure.

Lors de ses délibérations le jury peut attribuer des points de jury.

Aux semestres S4 et S6 sont organisés les jurys de diplôme qui décident respectivement l'attribution du DEUG (L1 + L2), uniquement à la demande de l'étudiant, et de la licence (L1 + L2 + L3) en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non du semestre et/ou diplôme est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Tout étudiant dispose d'un délai de 3 mois à compter de l'affichage des résultats pour contester, par lettre, la délibération de jury par recours gracieux auprès du président de l'UNC.

10.2. L'attribution de la mention

Aucune mention n'est attribuée aux semestres, aux UE comme aux EC mais des mentions sont attribuées aux diplômes de DEUG et de licence sur la moyenne des 2 derniers semestres de L2 et de L3 :

- Mention « Très bien » : Moyenne $\geq 16/20$,
- Mention « Bien » : Moyenne $\geq 14/20$ et $< 16/20$
- Mention « Assez bien » : Moyenne $\geq 12/20$ et $< 14/20$
- Mention « Passable » : Moyenne ≥ 10 et $< 12/20$

11. Les règles de progression

Au sein de l'UNC, les règles de progression s'appliquent comme suit :

1. L'inscription en L2 est de droit pour tout étudiant ayant validé au moins un semestre de L1 et s'il a obtenu au moins 15 ECTS du semestre non validé.
2. Le jury de fin d'année peut toutefois autoriser l'inscription en L2 à un étudiant qui ne remplirait pas les conditions ci-dessus mais qui aurait acquis les éléments déterminants à l'obtention du L1.
3. L'inscription en L3 est de droit pour tout étudiant ayant validé les deux semestres de L1 et au moins un semestre de L2.

12. La conservation des ECTS en cas de changement de maquette

Une commission pédagogique ad hoc est mise en place au sein de chaque département pour statuer sur les possibilités de prendre en compte, dans une nouvelle offre de la formation, le bénéfice des ECTS acquis antérieurement.

13. La délivrance du diplôme

La licence est délivrée par le jury compétent après l'obtention de 6 semestres d'enseignement représentant 180 crédits ECTS.

Une attestation de réussite est fournie trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats.

Le diplôme de DEUG, représentant 120 ECTS, est attribué à l'étudiant, à sa demande, lorsque les deux premières années de la licence sont obtenues. Une attestation de réussite est délivrée à la demande de l'étudiant.

Un relevé de notes semestriel est disponible via l'application Web à l'issue des sessions.

Les relevés de notes officiels, signés par le président de l'UNC ou son délégataire, sont délivrés à la fin de l'année universitaire.

La délivrance du diplôme et de l'annexe descriptive au diplôme, réalisée par le service de scolarité doit impérativement intervenir dans un délai inférieur à six mois après la proclamation des résultats définitifs.

La délivrance des diplômes, de même que le transfert du dossier administratif de l'étudiant vers une autre université, ne pourra intervenir que si l'étudiant est en règle avec tous les services de l'UNC, comme par exemple la bibliothèque universitaire.

14. La réorientation

En cas de changement de formation au cours ou à l'issue du S1, ou lorsqu'un étudiant issu d'un autre établissement vient poursuivre son cursus à l'UNC dans une même formation, l'inscription est décidée par le président de l'université, après avis d'une commission pédagogique ad hoc mise en place au sein du département.

La décision précise, le cas échéant, si l'étudiant admis dans une formation est tenu de suivre des enseignements complémentaires ou est dispensé de certains enseignements.

Dans le cas d'un changement d'établissement, les crédits délivrés à l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définitivement acquis à l'étudiant par une commission pédagogique ad hoc mise en place au sein du département, qui propose le report des ECTS dans la formation demandée. Les notes de l'établissement d'origine sont conservées dans la mesure du possible.

15. Modalités d'enseignement et d'évaluation adaptés aux étudiants bénéficiant d'un statut spécifique

L'Université de la Nouvelle-Calédonie offre des modalités pédagogiques prenant en compte les besoins de publics étudiants ayant des contraintes particulières.

Ce régime spécifique inclut des modalités pédagogiques appropriées (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle des connaissances, etc.). L'étudiant concerné peut bénéficier d'une dispense d'assiduité aux enseignements et/ou aux travaux dirigés.

Les étudiants concernés bénéficient au besoin des deux sessions d'évaluation prévues par la réglementation.

L'étudiant peut également demander à bénéficier de l'étalement de sa formation.

Il appartient à l'étudiant concerné de solliciter par écrit un rendez-vous avec le responsable de sa formation pour faire état de ses contraintes et rechercher les adaptations que l'université peut rendre possibles en vue de favoriser sa réussite. Une offre pédagogique adaptée est mise en œuvre à cette fin avec l'étudiant. Elle vise à favoriser la réussite de l'étudiant. Elle récapitule d'une part les aménagements d'études mis en place par les enseignants et d'autre part les engagements pris par l'étudiant.

Ce document est systématiquement transmis au service de scolarité de l'UNC et à la direction des études de l'UNC.

L'étudiant se doit d'avertir le service de scolarité de tout changement de situation dans un délai d'une semaine pour un nouvel examen de cette situation.

Sont notamment mis en place des dispositifs particuliers pour les publics à statut spécifique suivants (liste non exhaustive) :

- Étudiants exerçant une activité salariée ou professionnelle ;
- Étudiants chargés de famille ;
- Étudiants souffrant d'un handicap ;
- Étudiants internationaux en contrat d'échange ;
- Étudiants incarcérés ou soumis à une peine restrictive de liberté.

Cas particulier des étudiants effectuant un stage ou un semestre d'études à l'étranger :

Etudiants inscrits à l'UNC : mobilité sortante

Un contrat d'études pour les étudiants partant suivre un semestre à l'étranger est établi avec le coordinateur « relations internationales - RI » du département de rattachement, après avis du responsable pédagogique et président du jury concernés.

Les étudiants dont l'évaluation relative au stage ou aux études effectuée(s) à l'étranger n'est pas parvenue avant les délibérations de la session initiale, bénéficient d'une délibération de jury spécifique le plus rapidement possible, organisée par le président du jury du semestre concerné dès réception des résultats de l'étudiant en échange.

En cas d'échec à la session initiale présentée dans l'établissement d'accueil, les étudiants concernés peuvent se présenter aux épreuves de la session de rattrapage de l'établissement d'accueil, lorsqu'il en propose une. Dans ce cas, l'étudiant informe le coordinateur RI concerné de sa décision. A défaut de session de rattrapage organisée par l'établissement d'accueil, l'UNC ne proposera aucun dispositif d'évaluation de rattrapage.

En cas de réussite totale ou partielle, les résultats obtenus par l'étudiant dans l'université d'accueil seront analysés par le coordinateur RI du département, le responsable pédagogique et le président de jury qui décideront du nombre de crédits et des notes à octroyer.

Etudiants étrangers accueillis à l'UNC : mobilité entrante

Un contrat fixant une période d'études et les enseignements à suivre à l'UNC est établi, entre l'étudiant et le coordinateur « relations internationales - RI » du département de rattachement, après avis des responsables pédagogiques de l'UNC et de l'université d'origine.

- a) inscriptions

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

Dès l'arrivée de l'étudiant à l'UNC, il se présente à la Direction des études et vie étudiante pour effectuer son inscription administrative.

L'inscription pédagogique aux enseignements mentionnés dans le contrat (= élément constitutif EC) est réalisée par le secrétariat de la composante de rattachement du coordinateur RI qui suit l'étudiant.

b) Assiduité et absence

La présence des étudiants sous contrat aux séances de cours magistraux, travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Exception : En cas de chevauchement d'enseignements, l'étudiant informe son coordonnateur RI. Des aménagements sont étudiés dans l'intérêt de l'étudiant. L'étudiant et le coordonnateur RI doivent s'accorder pour valider les enseignements à suivre prioritairement. Le coordinateur RI communique l'information aux enseignants impactés et au secrétariat pédagogique afin de ne pas pénaliser l'étudiant.

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné.

Il appartient au coordinateur RI d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

c) Evaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal. Les modalités de contrôle de connaissances sont identiques pour tous les étudiants inscrits pédagogiquement à l'EC.

Toutefois, pour présenter les épreuves terminales écrites, les étudiants non francophones bénéficient d'un temps majoré et de la possibilité d'avoir un dictionnaire Français – LVE. S'ils en font la demande auprès du coordinateur RI et après accord de ce dernier, les épreuves de contrôles continus peuvent être présentées sous forme d'oral. L'étudiant devra être informé par l'enseignant responsable de l'épreuve du jour, de l'heure et du lieu de présentation de l'oral.

Deux sessions d'épreuves sont organisées (une session initiale et une session de rattrapage). Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC.

Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

Lorsque l'étudiant ne peut présenter la session de rattrapage en raison de la durée de son contrat, seuls les résultats de la première session lui sont imputés.

d) Validation des résultats

Un EC est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Pour le calcul de la moyenne aux EC, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage, quand l'étudiant a la possibilité de s'y présenter.

e) Jury

Un jury est arrêté pour chaque étudiant. Il est composé au minimum du coordinateur RI, du responsable et du président de jury du semestre de la formation dans lequel l'étudiant a suivi le plus grand nombre d'enseignements. L'un d'entre eux étant désigné président.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non des EC, est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance de l'étudiant et transmis à l'Université d'origine par l'UNC.

Aucune mention n'est attribuée aux EC.

d) Inscription au semestre

Dans le cas où l'étudiant suit un semestre complet d'une même formation à l'UNC, les règles applicables sont celles mentionnées dans le guide des études de l'année en cours de la dite formation.

NB : sont exclus de cette réglementation, les étudiants doctorants et « free mover »

16. Aide à la réussite

De manière à favoriser la réussite en licence, des actions d'accompagnement et, le cas échéant, de soutien sont mises en place, notamment sous la forme d'un tutorat ou de dispositifs spécifiques.

17. Sanction disciplinaire

17.1 Atteinte au bon fonctionnement de l'UNC :

Tout usager auteur ou complice d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement est passible de poursuites disciplinaires.

17.2 Fraude :

Toute fraude, y compris notamment le plagiat ou la falsification de documents officiels tels que les certificats médicaux, est passible de poursuites disciplinaires et de poursuites pénales. Cette disposition concerne toutes les épreuves que les étudiants sont amenés à passer, quelles qu'en soient la nature et les modalités d'organisation, notamment :

- travaux dirigés, travaux pratiques ou examens tant oraux qu'écrits ;
- différentes tâches données aux étudiants dans le cadre du contrôle continu ;
- mémoires ;

- rapports de stage.

Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, l'épreuve est évaluée dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Le jury ne peut pas attribuer la note zéro en raison d'un soupçon de fraude. Il délibère sur les résultats de l'étudiant suspecté de fraude dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Cependant, la note obtenue n'est pas communiquée à l'étudiant.

Aucune attestation de réussite ni relevé de notes ne peut lui être délivré, aucune inscription dans un établissement d'enseignement supérieur public n'est possible, avant que la section disciplinaire n'ait statué sur son cas.

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants sont :

- l'avertissement ;
- le blâme ;
- l'exclusion de l'UNC pour une durée maximum de 5 ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'UNC ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Le plagiat

Le plagiat consiste à s'approprier le contenu d'un travail créatif d'autrui (mots, images, tableaux, graphiques, sons, etc.) et à le présenter sien, sans en mentionner la source.

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon (article L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

La contrefaçon est un délit au sens des articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à ne pas commettre de plagiat, ni de contrefaçon, dans leurs travaux quels qu'ils soient et notamment : devoirs et/ou épreuves en contrôle continu, mémoires et travaux de doctorat.

Sont tolérées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur : les reproductions de courts extraits de travaux préexistants en vue d'illustration, sous réserve que soit indiqué clairement le nom de l'auteur et la source (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Afin d'éviter le plagiat ou la contrefaçon, les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à citer explicitement par des guillemets, l'origine et la provenance de toute information issue dans les travaux qu'ils utilisent.

La citation des sources est obligatoire dès qu'il est fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne ; à chaque utilisation de données, résultats, illustrations d'autrui ; à chaque citation textuelle de paroles ou d'écrits d'autrui.

L'UNC se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat. Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à communiquer, sur simple demande de l'Université, une version numérique de leur document, afin de permettre cette détection.

18. Délivrance Carte Sup'

18.1 La Carte Sup', votre carte étudiant

Carte valable durant la durée des études à l'UNC, la Carte Sup' atteste du statut d'étudiant. Elle est délivrée gratuitement lors de l'inscription administrative. Cependant en cas de perte, de vol ou de dégradation, une nouvelle carte sera émise après demande écrite adressée au Président de l'UNC, et sous réserve du règlement de 1.500 FCFP auprès de l'agence comptable.

La Carte Sup' est nominative et strictement personnelle.

Elle permet d'emprunter des livres à la Bibliothèque, elle remplace le ticket restaurant ; elle intègre le porte-monnaie électronique permettant l'achat des tickets R.U., le paiement des photocopies, des impressions. Les bornes mises à disposition des étudiants permettent de recharger la Carte Sup' et d'obtenir le relevé des consommations, ainsi que divers documents administratifs (certificat de scolarité par exemple). La Carte Sup' permet également le contrôle d'assiduité aux enseignements et aux évaluations via une borne installée dans les salles de cours. Elle gère le contrôle d'accès à certains locaux d'enseignement et de recherche.

En conséquence, toute utilisation frauduleuse ou action dans le but de régulariser une situation frauduleuse après un échange, un prêt ou une falsification de la Carte Sup' serait passible de poursuites disciplinaires, tant pour l'étudiant concerné que son ou ses éventuels complices.

2021

Certification Voltaire

L'objectif du [projet Voltaire](#) est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs (au même titre que les TOEIC®, TOEFL®, CLES® ou IELTS® pour le niveau d'anglais) et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice. **82 % des enseignants et recruteurs sont sensibles au niveau d'orthographe des candidats.**

Le fonctionnement de la Certification Voltaire...

Elle est constituée pour environ 65% de règles grammaticales, 15% de règles sémantiques, 15% de règles lexicales, et pour 5% de règles syntaxiques. À quelques exceptions près, elle s'attache aux difficultés pas ou mal gérées par les correcteurs orthographiques. L'épreuve de certification dure environ deux heures trente et propose de répondre à un QCM papier de 240 questions balayant de manière croisée un large éventail de difficultés. L'épreuve comprend également une petite dictée de quelques lignes sans difficulté majeure.

Plateforme d'entraînement à l'orthographe

Pour vous aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge financièrement, sur demande, le coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire.

À la suite de cette inscription, vous arriverez directement à un test de positionnement. Elle dure moins d'une heure et passe en revue les difficultés fréquemment recensées.

Une fois cette évaluation effectuée, vous pouvez accéder, à tout moment, à votre espace d'entraînement du Projet Voltaire en vous connectant à l'adresse ci-dessous et ce en utilisant l'identifiant et le mot de passe.

<http://www.projet-voltaire.fr>

Séances de certification

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017.

Obtenir son certificat

Environ un mois après le passage de la certification, l'université reçoit les certificats Voltaire des étudiants. Vous pouvez récupérer ces certificats à l'accueil de l'ESPÉ.

Pour toute information

Toutes les informations sur le projet Voltaire de l'UNC sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/unc-voltaire>

Certification C2i niveau 1

Le certificat informatique et internet (C2i®) a été créé, pour les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, dans le but de développer, de renforcer, de valider et d'attester les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Le Certificat de compétences informatique et Internet (C2i®) a été institué dans le but de développer et de renforcer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Son rôle est de :

- spécifier les compétences que l'enseignement supérieur permettra aux étudiants d'acquérir au cours de leurs études universitaires.
- attester de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'activité même de l'étudiant au cours de son cursus d'enseignement supérieur.

Le C2i niveau 1 vous permettra :

- d'évoluer librement et de manière autonome dans un environnement numérique riche et évolutif
- de maîtriser votre identité numérique et d'agir, notamment sur le web, selon les règles d'usage
- de produire, d'adapter et de diffuser des documents avec efficacité
- de vous documenter et de vous tenir informer
- de communiquer et de collaborer entre pairs et avec une organisation

À l'université de la Nouvelle-Calédonie, le C2i niveau 1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique.

Préparation à la certification

Des séances de préparation à la certification de la partie pratique seront organisées tout au long de l'année 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances.

Des supports de cours en ligne sont disponibles à l'adresse suivante pour l'auto-formation à la partie théorique : <http://dev-moodle.univ-nc.nc/course/view.php?id=10>

Séances de certification

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances

Obtenir son certificat

L'UNC vous délivrera le certificat en fin d'année universitaire.

GUIDE DES ÉTUDES

6 - Modalités de contrôle des connaissances

SEMESTRE 1				
UE	session initiale	session de rattrapage	nature	durée
Probabilités et Statistiques	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h 30min
Biologie Cellulaire 1	$(CC+2*E1)/3$	MAX($(CC+2*E1)/3$;MAX(E2; $(CC+2*E2)/3$))	ecrit	1h 30min
Biochimie 1	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h
Chimie Générale	$(CC+2*E1)/3$	MAX($(CC+2*E1)/3$;MAX(E2; $(CC+2*E2)/3$))	ecrit	1h 30min
Thermochimie	$(CC+2*E1)/3$	MAX($(CC+2*E1)/3$;MAX(E2; $(CC+2*E2)/3$))	ecrit	1h 30min
Géologie Générale 1	$(CC+2*E1)/3$	MAX($(CC+2*E1)/3$;MAX(E2; $(CC+2*E2)/3$))	ecrit	2h
Physique 1	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h
Anglais 1	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h
Evolution des idées en Biologie	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h 30min
Methodologie et Recherches Documentaires	TP	-	-	-
Mathématiques appliquées 1	$(CC+2*E1)/3$	MAX($(CC+2*E1)/3$;MAX(E2; $(CC+2*E2)/3$))	ecrit	1h 30min

SEMESTRE 2				
UE	session initiale	session de rattrapage	nature	durée
Cytologie - Histologie	TP	MAX(TP; $(TP+2*E2)/3$)	ecrit	1h
Biologie Animale 1	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	1h 30min
Biologie Végétale 1	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	2h
Génétique	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h
Géologie Générale 2	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	2h
Biochimie 2 : relation structure-fonction	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h
Physique 2	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h
Réaction en solution et Cinétique chimique	$(TP+2*(CC+2*E1)/3)/3$	$(TP+2*MAX(E2;MAX((CC+2*E2)/3;(CC+2*E1)/3)))/3$	ecrit	2h
Géodynamique externe	E1	MAX(E1;E2)	ecrit	1h
Biologie de la Reproduction	$(CC+2*E1)/3$	MAX($(CC+2*E1)/3$;MAX(E2; $(CC+2*E2)/3$))	ecrit	1h
Mathématiques appliquées 2	$(CC+2*E1)/3$	MAX($(CC+2*E1)/3$;MAX(E2; $(CC+2*E2)/3$))	ecrit	1h 30min

SEMESTRE 3				
UE	session initiale	session de rattrapage	nature	durée
Biologie Moléculaire	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	ecrit	1h 30min
Pratique en laboratoire	TP	$(TP+2*E2)/3$	ecrit	1h
chimie analytique 1	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	ecrit	1h 30min
Outils 1	TP	$(TP+2*E2)/3$	ecrit	1h
Anglais 2	CC	$MAX(CC;E2)$	ecrit	1h
Ecologie 1 : Ecologie fondamentale	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	ecrit	1h 30min
Pétrologie	$(CC+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(CC;E2))/3$	ecrit	1h
Sédimentologie	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	1h
Hydrogéologie	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	ecrit	2h
Gestion et Protection des versants et du domaine cotier	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	1h 30min
Physiologie Animale 1 : Neurophysiologie	CC	$MAX(CC;E2)$	ecrit	1h 30min
Chimie Organique 1	$(TP+2*(CC+2*E1)/3)/3$	$(TP+2*MAX(E2;MAX((CC+2*E2)/3;(CC+2*E1)/3)))/3$	ecrit	1h 30min
Chimie Organique 2	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	ecrit	1h 30min
Biochimie 3 : Enzymologie et régulation expression des gènes	$(TP+2*CC)/3$	$(TP+2*MAX(CC;E2))/3$	ecrit	1h

SEMESTRE 4				
UE	session initiale	session de rattrapage	nature	durée
Biologie Animale 2	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	1h 30min
Biologie Végétale 2	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	1h 30min
Biostatistiques	CC	$MAX(CC;E2)$	ecrit	1h
Microbiologie 1	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	1h 30min
Outils 2	TP	$(TP+2*E2)/3$	ecrit	1h
Physiologie Végétale 1	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	1h 30min
chronologie des Systèmes	$(TP+2*(CC+2*E1)/3)/3$	$(TP+2*MAX(E2;MAX((CC+2*E2)/3;(CC+2*E1)/3)))/3$	ecrit	1h 30min
Applications des géosciences	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	1h 30min
Qualité et traitement des Eaux	$(TP+2*CC)/3$	$(TP+2*MAX(CC;E2))/3$	ecrit	1h
Cartographie numérique SIG	TP	$(TP+2*E2)/3$	ecrit	1h
Physiologie Animale 2 : Physiologie des grandes fonctions	CC	$MAX(CC;E2)$	ecrit	1h 30min
Biologie du développement animal	$(TP+2*(CC+2*E1)/3)/3$	$(TP+2*MAX(E2;MAX((CC+2*E2)/3;(CC+2*E1)/3)))/3$	ecrit	1h
Génie Génétique	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$	ecrit	1h 30min
Chimie analytique 2	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	ecrit	1h 30min

SEMESTRE 5 (transitoire)

UE	session initiale	session de rattrapage	nature	durée
Ecologie 2 : Ecologie des populations	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h 30min
Evolution des idées en Biologie	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h 30min
Invasions biologiques	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h 30min
Physiologie Végétale 3	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h 30min
Anglais 3	CC	MAX(CC;E2)	ecrit et/ou oral	1h
Pédologie	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h 30min
Physiologie Animale 3	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h 30min
Terre interne et géodynamisme	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h 30min
Stage Pré-Pro Métiers de l'enseignement : 1er degré	TP	-	-	-
Gestion des Déchets	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h
Droit de l'Environnement	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h
Pollutions Toxicité	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h 30min
Stage en laboratoire ou en entreprise	TP	-	-	-
Biochimie 4	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h 30min
Chimie Organique 3	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	2h

SEMESTRE 6 (transitoire)

UE	session initiale	session de rattrapage	nature	durée
Traitement de données multivariées et biostatistiques	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h
Evolution Adaptation	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h 30min
Grands Ecosystèmes	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h 30min
Parasitisme	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h 30min
Biologie Cellulaire 2	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h
Géologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique sud-ouest	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h
Géologie de la France dans son cadre Européen et Atlantique	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h
Stage Pré-Pro Métiers de l'enseignement	TP	-	-	-
Qualité et traitement des Eaux	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h
Conservation, Réhabilitation, Revégétalisation	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h 30min
Fluctuations anthropiques	CC	MAX(CC;E2)	ecrit	1h 30min
Projet tutoré	TP	-	-	-
Chimie des substances naturelles	(TP+2*CC)/3	(TP+2*MAX(CC;E2))/3	ecrit	1h 30min

GUIDE DES ÉTUDES

7 - Aide à la réussite

GUIDE DES ÉTUDES

8 - Équipe pédagogique de la formation

Responsable de la formation

Pascal Pagand

pascal.pagand@univ-nc.nc

tél : +687 290 382

Equipe de formation

Anaïs Acquaviva	anais.acquaviva@univ-nc.nc
Michel Allenbach	michel.allenbach@univ-nc.nc
Hamid Amir	hamid.amir@univ-nc.nc
Jean-Marc Boyer	jean-marc.boyer@univ-nc.nc
Mathieu Buffet	mathieu.buffet@univ-nc.nc
Valérie Burtet-Sarramegna	valerie.sarramegna@univ-nc.nc
Yolande Cavaloc	yolande.cavaloc@univ-nc.nc
Yvon Cavaloc	yvon.cavaloc@univ-nc.nc
Sophie Cherrier	sophie.cherrier@univ-nc.nc
Camille Clerc	camille.clerc@univ-nc.nc
Dominique Cluzel	dominique.cluzel@univ-nc.nc
Gilles Durrieu	gilles.durrieu@univ-nc.nc
Claire Goiran	claire.goiran@univ-nc.nc
Linda Guentas	linda.guentas@univ-nc.nc
Peggy Gunkel-Grillon	peggy.gunkel-grillon@univ-nc.nc
Edouard Hnawia	edouard.hnawia@univ-nc.nc
Elsa Ibanez	elsa.ibanez@univ-nc.nc
Christine Laporte-Magoni	christine.laporte@univ-nc.nc
Nicolas Lebouvier	nicolas.lebouvie@univ-nc.nc
Yannick Lerrant	yannick.lerrant@univ-nc.nc
Yves Letourneur	yves.letourneur@univ-nc.nc
Mohammed Nour	mohammed.nour@univ-nc.nc
Pascal Pagand	pascal.pagand@univ-nc.nc
Dominique Simpelaere	dominique.simpelaere@univ-nc.nc
Laurent Wantiez	laurent.wantiez@univ-nc.nc

Personnel Technique

Valérie Medevielle	Biologie Végétale
Véronique Gaudichon	Chimie
Franck Bouilleret	Biologie Animale

GUIDE DES ÉTUDES

9 - Équipe administrative et technique

La direction des études et de la vie étudiante

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants, aux stagiaires et participe à la mise en œuvre et le suivi de la politique conduite par le conseil d'administration de l'UNC.

Elle apporte son soutien à la politique de l'université en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle. La DEVE est composée de 4 Bureaux et d'un espace Uni-Handicap.

Bureau de la scolarité

deve_scolarite@univ-nc.nc

Pour le département LLSH : sp-lsh@univ-nc.nc

Pour le département ST : sp-st@univ-nc.nc

Pour le département DEG: sp-deg@univ-nc.nc

- Bureau de la scolarité : des gestionnaires installés au plus près des départements assurent principalement les missions suivantes :
 - Accueil - information aux usagers
 - Suivi des inscriptions pédagogiques
 - Gestion des emplois du temps
 - Organisation des épreuves
 - Organisation des délibérations de jurys
 - Diffusion des résultats
 - Gestion et suivi des services des personnels titulaires et vacataires
 - Accompagnement à la direction des départements pour les tâches ne relevant que du département (élections, conseils, etc)

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes

deve_bve@univ-nc.nc

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accueil – information aux usagers
- Facilitateur des démarches des étudiants (bourses, projets associatifs, etc.)
- Organisateur des relations Lycées-UNC (journées d'accueil, salons, etc.)
- Interface avec les partenaires institutionnels (Gouvernement, Provinces, VR) et techniques (MDE, CAFAT, MDF) / Organisateur de la campagne d'inscriptions et du processus d'édition des diplômes / Support administratif et technique de la commission vie étudiante.

Observatoire de la vie étudiante

deve_observatoire@univ-nc.nc

- Accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel
- Suivi des réussites, des diplômés et de leur insertion professionnelle
- Enquêtes « vie étudiante »

Toutes les données récoltées restent confidentielles et les résultats communiqués sont une synthèse globale (aucune donnée nominative n'est communiquée).

Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour vos différentes démarches (recherche d'emploi, poursuites d'études, demandes de bourse...) il est recommandé d'avoir une adresse électronique actualisée et conforme : prenom.nom@serveur.

Pour vous suivre et vous contacter, nous avons besoin de votre adresse électronique !

Par conséquent, durant l'année universitaire ou lorsque vous quittez l'Université de la Nouvelle-Calédonie, pensez à nous communiquer votre nouvelle adresse électronique et éventuellement votre nouveau numéro de téléphone.

Pour mettre à jour vos contacts ou pour toutes informations : deve_bve@univ-nc.nc ou deve_observatoire@univ-nc.nc

- Bureau d'appui de l'administration des enseignements

deve_enseignements@univ-nc.nc

➤ Bureau d'appui de l'administration des enseignements : installé avec les services centraux de l'établissement, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Elaboration du référentiel des études et de la vie étudiante (règlement ; stages ; etc)
- Amélioration des outils, procédures et méthodes de gestion
- Accompagnement des services et des personnels dans la mise en œuvre des plans d'actions des formations et des outils de gestion
- Pilotage des actions de dématérialisation liées aux projets pédagogiques
- Mise en application des décisions prises en Conseil d'Administration
- Fiabilisation et sécurisation des procédures de gestion liées aux charges d'enseignement et heures complémentaires, en appui à la DRH et au contrôle de gestion.

- Espace Uni-Handicap

deve_handicap@univ-nc.nc

➤ Espace Uni-Handicap : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accompagnement des étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent
- Administration des équipes plurielles (personnels de santé, d'enseignement, d'administration et technique) chargées d'évaluer les besoins de chaque étudiant et d'apporter une définition concertée des aménagements à mettre en œuvre
- Interface avec toutes les composantes de l'UNC et l'extérieur (MDE, SIC, Provinces, VR, etc.)
- Soutien logistique et mise en œuvre des dispositifs spécifiques liés à chaque situation (recrutement pour prise de notes, acquisition de matériel)

GUIDE DES ÉTUDES

10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études.

La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC) met à la disposition de ses usagers une large offre documentaire. Deux bibliothèques déclinent cette offre :

- La bibliothèque universitaire de Nouville pour le droit, l'économie et la gestion, les sciences et techniques, les lettres, langues et sciences humaines.
- La bibliothèque universitaire de l'Espe pour la formation des enseignants du 1^{er} et 2nd degré.

La BUNC c'est également une bibliothèque numérique disponible via le portail documentaire : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc> qui offre des milliers de livres et de revues électroniques, des bases de données, des dictionnaires et encyclopédies électroniques. Les collections numériques sont accessibles depuis l'UNC mais aussi depuis l'extérieur avec les identifiants fournis par l'établissement.

Collections

C'est à la bibliothèque universitaire que vous rencontrerez toutes les ressources documentaires indispensables à vos études :

- les manuels et autres ouvrages recommandés par vos enseignants (la plupart du temps en plusieurs exemplaires, dont un exclu du prêt) ;
- les revues scientifiques, professionnelles ou grand public, ainsi que les quotidiens et magazines ;
- les dictionnaires et encyclopédies, spécialisés ou généralistes ;
- les auteurs essentiels dans les disciplines enseignées ;

La bibliothèque universitaire met également à votre disposition un fonds « Détente et découverte » pour lire et emprunter des romans contemporains, des bandes dessinées, des documentaires ; ainsi que des DVD.

Services

Outre la consultation et le prêt de documents, la bibliothèque universitaire propose différents services :

- plus de 500 places de travail ;
- une salle informatique et un espace de photocopies & impressions ;
- des salles de travail en groupe accessibles sur réservation ;
- une salle audiovisuel pour visionner les films présents dans nos collections et/ou documentaires de la TNT ;
- la réservation, la prolongation mais aussi la suggestion d'acquisition de documents
- le prêt d'ordinateurs portables

Toutes les informations utiles (horaires, conditions de prêt, contacts, téléphones, e-mail, etc.) sont accessibles sur le site de la BUNC : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc>

Tutorat documentaire et informatique

Saisissez l'opportunité et faites appel au tutorat documentaire et informatique que la BUNC vous propose. **Les tuteurs sont des étudiants de L3 ou plus** issus des trois départements de l'Université et qui ont pour missions de vous accompagner dans vos recherches documentaires, ou dans l'appropriation des outils numériques de l'établissement. Ils vous proposent une aide documentaire ou un soutien méthodologique pour :

- vous organiser dans votre travail universitaire
- prendre des notes
- comprendre un TD
- préparer un exposé en vous guidant dans votre démarche documentaire
- lire un code civil ou écrire un commentaire d'arrêt

Ce dispositif permet, dès votre entrée à l'UNC, de vous donner les bonnes pratiques d'utilisation des ressources documentaires et numériques mises à disposition de la communauté.

GUIDE DES ÉTUDES

11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues est un nouvel espace multimédia dédié à l'apprentissage, au perfectionnement et à la pratique des langues, essentiellement anglais pour les étudiants UNC, Français Langue Etrangère (FLE) pour les étudiants anglophones accueillis à l'Université.

Centre agréé pour les certifications et examens de langues

Anglais

Le Centre de ressources en langues vient en appui aux programmes de Mobilité Internationale. Pour bénéficier d'un semestre d'études ou poursuivre des études en Australie ou Nouvelle- Zélande, l'obtention du **IELTS** - International English Language Testing System - est obligatoire. En partenariat avec ELA (English Language Academy) – University of Auckland, le CRL prépare et organise 4 sessions/an.

Le **CLES** (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) s'adresse à tous les étudiants inscrits en formation initiale mais en particulier aux étudiants inscrits en Master Enseignement.

Français Langue Etrangère

Le Centre de Ressources en langues est agréé pour organiser des sessions d'examens en vue de l'obtention du **TCF**, Test de Connaissance de Français, qui s'adresse aux étudiants non francophones inscrits à l'UNC qui souhaitent connaître leur niveau de français ou qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur ou Grande école.

Les étudiants non francophones peuvent également passer le **DELFL**-Diplôme d'Etudes en Langue Française – **DALF** – Diplôme Approfondi de Langue Française-

Auto-formation accompagnée

- En plus des cours de langues qui font partie intégrante du parcours LMD, le Centre de ressources en langues propose un accès en **auto-formation accompagnée** pour les étudiants qui souhaitent améliorer leur niveau. Le dispositif permet d'acquérir plus d'autonomie dans l'apprentissage et travailler à son rythme avec l'appui d'un tuteur.

Heures de tutorat proposées en anglais, en FLE, à partir de ressources diversifiées : exercices en ligne, clip, émissions radio, TV, journaux, films, etc.

Ateliers spécifiques

- Préparations aux certifications en anglais : IELTS, CLES ; en français : TCF, DELF/DALF, certification Voltaire.
- Ateliers de conversation en anglais, en FLE
- stages intensifs ou formations spécifiques organisées à la demande des responsables de département.

Pour toute information

Centre de ressources en langues : Bat LLSH, 1^{er} étage, L13- L14.

Contact : crl@univ-nc.nc

Tel : (+ 687) 29 04 50

GUIDE DES ÉTUDES

12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'Université de la Nouvelle Calédonie met à la disposition de ses étudiants et personnels des moyens informatiques, dont un Environnement Numérique de Travail, ou « ENT ». Cette plateforme permet d'avoir accès en ligne, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques personnalisés.

L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL : <https://ent-univ-nc.nc>

Connectez-vous en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçus au moment de votre inscription.

Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis tout point d'accès à Internet.

L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez notamment:

Vos cours en ligne via l'outil MOODLE, les podcasts des conférences sur la WEBTV, les portails documentaire et scientifique;

La possibilité de créer votre portfolio électronique avec l'outil MAHARA, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences, ...

Votre espace de stockage Cloud pour le travail collaboratif, qui vous permet de stocker jusqu'à 5Go de données par utilisateur, et de partager vos documents avec des personnes internes ou externes;

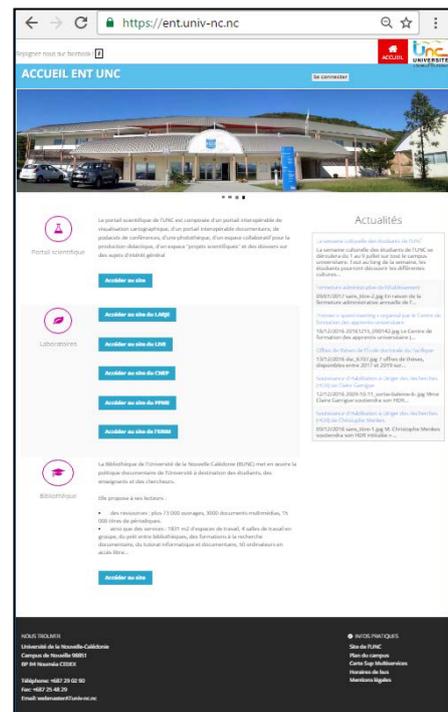
Votre emploi du temps ou votre dossier scolarité: informations administratives, gestion des absences, gestion des notes... ;

L'accès à votre messagerie électronique et votre agenda, la possibilité de demander de document liés à votre scolarité, ...

Les actualités de la vie universitaire et toute information qui vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations avec les anciens étudiants...

La possibilité déposer votre CV et de consulter des offres de stages ;

Et encore bien d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique... L'ENT est régulièrement enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités.





LE DISPOSITIF D'ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de difficulté technique (perte de mot de passe, panne d'un dispositif ou d'une fonctionnalité, ...), vous pouvez contacter la hotline de la direction du Système d'Information au **290.911** ou à l'adresse 911@unc.nc , en décrivant précisément votre problème.

Un ticket d'assistance sera alors créé à votre nom, qui permettra de suivre la résolution de votre problème. Des notification d'avancement de votre demande vous seront diffusées par email au fur et à mesure de son traitement.

Dans le cas d'un besoin d'assistance à l'utilisation des outils mis à votre disposition, vous pouvez contacter directement l'assistance fonctionnelle TICE : assistance-tice@univ-nc.nc .



Compétences numériques

A noter qu'il est possible à tout étudiant, dans ses choix pédagogiques, de suivre un enseignement facultatif (donnant lieu à des points de bonification au semestre), le certificat informatique et Internet niveau 1 - **C2 i** - permet d'améliorer ses compétences dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Pour des informations complémentaires sur le C2 i : <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/etudiants/c2i-niveau-1>